



LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RENCONTRE 27 PRÉSIDENTS DE PARTIS POLITIQUES DURANT 8 HEURES

DIALOGUE FRANCO ET CONSTRUCTIF



La réunion, tenue en présence du Premier ministre, Nadir Larbaoui, et du directeur de cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, intervient conformément aux engagements du président de la République à instaurer la tradition du dialogue et de la concertation avec la classe politique en consécration de la démocratie participative. • LIRE EN PAGE 3

TOURISME

Les grandes ambitions de l'Algérie à l'international

• PAGE 5

INSTAURATION DE LA JOURNÉE NATIONALE «FEMMES ET SCIENCES»

Une autre reconnaissance pour la gent féminine



DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE

Un outil pour renforcer la voix de l'Algérie

CONTRAIREMENT À LA DIPLOMATIE OFFICIELLE, LA DIPLOMATIE PARLEMENTAIRE SE DISTINGUE PAR SON APPROCHE PLUS DIRECTE ET INFORMELLE. Elle peut ainsi offrir une plateforme unique pour le dialogue, la compréhension mutuelle et la collaboration dans un monde où les défis se globalisent.

Thème du forum du journal Echaâb, hier, la diplomatie parlementaire est ainsi devenue essentielle pour tisser des liens entre les nations, promouvoir la paix et aborder ensemble les enjeux économiques et géopolitiques mondiaux. Les échanges favorisés par cette approche directe et informelle sont à même de briser parfois les barrières et de renforcer la confiance entre les acteurs. C'est pourquoi, comme l'explique le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, invité de ce forum, l'Algérie a intégré environ 13 comités d'amitié conjoints avec de nombreux pays européens, africains et arabes. «Nous sommes en train de mettre à jour ces comités, et notre objectif à travers eux est d'explorer les opportunités de coopération et de dialogue réciproque entre les parlementaires», a ajouté Mohamed Amroune. Selon lui, les comités d'amitié offrent «une plateforme pour partager notre vision et nos idées, favorisant ainsi une meilleure compréhension entre les Etats», tout comme la présence de l'Algérie dans les parlements internationaux. «Les parlements internationaux expriment la voix des peuples et peuvent exercer une grande influence sur les décideurs, tant au niveau mondial que national», a-t-il indiqué, rappelant que «l'Algérie, au niveau du Conseil de la nation, est engagée dans plus de 15 organisations parlementaires régionales et internationales».

Il a expliqué que «la politique étrangère algérienne est une prérogative exclusive du président de la République, qui la définit et l'orien-



te à travers les mécanismes habituels, notamment le ministère des Affaires étrangères». Cependant, précise Amroune, «la diplomatie parlementaire repose sur deux éléments essentiels : la complémentarité et la coopération pour promouvoir l'intérêt national». D'ailleurs, affirme-t-il, «les parlementaires et la diplomatie officielle visent les mêmes objectifs et sont des outils essentiels pour promouvoir les réalisations nationales au niveau local, régional et international».

Il a, dans ce sens, insisté sur «l'importance pour les parlementaires de s'engager dans la dynamique actuelle de la politique étrangère algérienne avec la même orientation, les mêmes positions et la même détermination à défendre les intérêts nationaux et les causes justes». «Ce changement est comportemental et non principal dans la politique étrangère algérienne», tient-il à préciser, soulignant que «les parlementaires doivent suivre et soutenir cette politique étrangère, qui est le fruit d'un héritage historique riche». «Nous ressentons parfois une responsabilité historique

envers les peuples opprimés et soumis à l'injustice, en raison de notre propre histoire et de notre lutte pour notre indépendance», a-t-il fait remarquer. Et de poursuivre : «Nous devons donc nous engager dans les efforts de la diplomatie officielle, que ce soit en ce qui concerne les positions à défendre, les orientations à suivre ou la ferveur dans la défense des intérêts nationaux». «Lorsque nous participons à des réunions internationales sur des sujets comme le Sahel ou l'immigration clandestine, nous devons garder à l'esprit les positions officielles de l'Algérie et les efforts déployés par notre pays», soutient-il encore.

POUR UNE COMMISSION MIXTE MAE-PARLEMENT

Pour le sénateur, la diplomatie parlementaire est un complément indispensable aux initiatives de la diplomatie officielle. Il a, dès lors, insisté sur l'importance de «ne pas laisser de fossé entre les efforts parlementaires et les initiatives diplomatiques algériennes». Et de rappeler qu'«une initiative importante du président de la République a consisté, récemment, en une rencontre tri-

partite entre l'Algérie, la Tunisie et la Libye, visant à renforcer la coordination entre ces pays. En tant que parlementaires, nous devons soutenir et suivre de telles initiatives, notamment sur la question palestinienne, où notre voix doit accompagner celle de l'Etat algérien». L'ancien enseignant de sciences politiques à l'Université Mouloud-Mammeri explique que la diplomatie parlementaire, compte tenu de l'héritage diplomatique de l'Algérie, repose sur trois principes fondamentaux, à savoir «l'Algérie est un acteur multipolaire. Elle ne se range ni dans un camp ni dans l'autre, et s'efforce de promouvoir le dialogue et la coopération entre toutes les parties». «Elle est un acteur impartial. Elle juge les situations de manière objective et défend les solutions justes et équitables pour tous. L'Algérie est par ailleurs un médiateur reconnu. Elle possède une vaste expérience dans la résolution pacifique des conflits et a mené à bien plusieurs médiations internationales», a-t-il détaillé. Selon Amroune, «il y a une prise de conscience croissante parmi les res-

ponsables de l'importance de la diplomatie, y compris parlementaire. En témoigne la réception fréquente de délégations parlementaires par le président de la République».

Il souligne également le rôle crucial que jouent les relations personnelles entre parlementaires dans l'avancement de nombreux dossiers. «Ces relations permettent d'établir un climat de confiance et facilitent un dialogue franc et ouvert, souvent difficile à instaurer dans un cadre officiel», dit-il. Pour lui, «la diplomatie parlementaire est devenue un pilier de l'action extérieure des Etats». Et pour être des acteurs efficaces dans les parlements internationaux, Amroune préconise une coordination étroite avec le ministère des Affaires étrangères. Il suggère même «la création d'une commission mixte entre le ministère et les deux chambres parlementaires pour assurer une meilleure coordination et complémentarité dans les réunions et conférences internationales, afin de servir au mieux l'intérêt national».

■ Assia Boucetta

SAHARA OCCIDENTAL

Une union parlementaire comme plateforme de sensibilisation

Les questions de libération du joug colonial peuvent être soutenues par divers mécanismes, notamment les mouvements de solidarité populaire et les lois adoptées au niveau national, régional et international, a souligné hier le président de la commission des affaires étrangères, de la coopération internationale et de la communauté algérienne à l'étranger au Conseil de la nation, Mohamed

Amroune, lors de sa conférence au quotidien Echaâb. Il a rappelé, à ce propos, «l'importance de savoir convaincre les autres sur ces questions, d'autant plus que les dossiers de libération ont perdu de leur importance ces dernières décennies».

Il assure, néanmoins, que «dans toutes les réunions parlementaires, les parlementaires algériens défendent les causes du Sahara

occidental et de la Palestine, en accord avec la position ferme de l'Etat algérien». «La proposition de créer une union parlementaire des pays soutenant la cause du Sahara occidental reste d'actualité», fait-il par ailleurs savoir, précisant que «cette union regrouperait des parlementaires libres défendant le droit à l'autodétermination du Sahara occidental, et constituerait un groupe de pression influen-

çant les politiques gouvernementales en faveur de cette cause». Cette proposition vise à mobiliser un soutien international plus large pour ce dossier, sachant que l'union parlementaire offrirait une plateforme aux parlementaires qui soutiennent cette cause pour qu'ils puissent s'exprimer et partager leurs points de vue sur la question.

■ A. B.

Horizons

Quotidien d'information
édité par la SPA HORIZONS
au capital social de 160.000.000,00 DA

**PRÉSIDENTE-DIRECTRICE GÉNÉRALE
DIRECTRICE DE LA PUBLICATION
NADIA KERRAZ**

HORIZONS
SUR INTERNET :
<https://www.horizons.dz>

REDACTION ADMINISTRATION
20, rue de la Liberté - Alger
Tél. : (023) 50.21.14 / 50.21.13 / 50.21.12
Téléfax : (023) 50.21.17 / 50.21.23

BUREAU DE TIZI OUZOU : Cité GENISIDER 600 Logts Bt 7 n°12 Nouvelle ville - Tél. : 026 21 28 28 - Pour votre publicité, s'adresser à : L'Entreprise Nationale de Communication, d'Édition et de Publicité : Agence ANEP 01, Avenue Pasteur, Alger - Téléphone : 020.05.20.91/020.05.10.42 - Fax : 020.05.11.48/020.05.13.45 - 020.05.13.77 - E-mail : agence.regie@anep.com.dz
programmation.regie@anep.com.dz - agence.oran@anep.com.dz - agence.annaba@anep.com.dz - agence.ouargla@anep.com.dz - agence.constantine@anep.com.dz
HORIZONS 20, rue de la Liberté Alger Tél : 023 50 21 12 - IMPRESSION : Centre : S.I.A. - Est : S.I.E. - Ouest : S.I.O. - Sud : S.I.A. Unité Ouargla Fax : 029 76 38 82 - DIFFUSION - HORIZONS - Tél : 021 73 59 69 - MPS : Oran : 041 53 81 19 - 07 71 98 39 04 - EUURL KDP : Constantine : 031 92 92 16 - Tirage de l'édition d'hier : 12000 exemplaires

Les manuscrits, photographies ou tout autre document et illustration adressés ou remis à la Rédaction ne sont pas rendus et ne peuvent faire l'objet d'une réclamation.

LE PRÉSIDENT TEBBOUNE RENCONTRE 27 PRÉSIDENTS DE PARTIS POLITIQUES DURANT 8 HEURES

Dialogue franc et constructif

CETTE RÉUNION, intervient conformément aux engagements du président de la République à instaurer la tradition du dialogue et de la concertation avec la classe politique en consécration de la démocratie participative.

La rencontre du président de la République, Abdelmadjid Tebboune, avec les présidents de partis politiques représentés aux assemblées nationales et locales élues, s'est achevée, hier après-midi, au Centre international des conférences (CIC) Abdelatif-Rahal (Alger), après plus de huit heures. Après l'intervention introductive du Président, la rencontre s'est poursuivie par l'audition, par le chef de l'Etat, des interventions des présidents de partis politiques qui ont exposé leurs avis, préoccupations et propositions sur nombre de questions nationales, régionales et internationales d'actualité, dans le cadre d'un dialogue franc et constructif.

Les responsables de partis n'ont pas raté l'occasion offerte par cette première rencontre du genre, organisée à l'initiative du président Tebboune pour exposer leur vision quant au rôle qu'ils sont appelés à jouer notamment lors de la prochaine étape qui s'ouvre devant le pays. Il est fait ainsi état

d'un échange sérieux, transparent et fructueux», qui, assurément, fera avancer les choses et évitera tout amalgame dans le futur dans la relation entre le pouvoir et les acteurs politiques, et notamment les partis qui sont représentés aux assemblées nationales et locales élues, au mieux de l'intérêt suprême de l'Algérie. Au terme de leurs interventions, le président de la République a pris la parole pour apporter les clarifications quant à sa démarche et donner ses réponses en guise d'assurance pour l'avenir quant à la prise en charge des préoccupations soulevées par les différents intervenants.

Cette réunion, tenue en présence du Premier ministre, Nadir Larbaoui, et du directeur de cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, intervient conformément aux engagements du président de la République à instaurer la tradition du dialogue et de la concertation avec la classe politique en consécration de la démocratie participative.

■ Selma M.



Affronter les défis en rangs serrés

La rencontre du président de la République avec les partis politiques siégeant au sein des assemblées élues est une initiative «première du genre», ont souligné, hier, des politologues contactés par nos soins. Selon eux, le chef de l'Etat prouve par cette démarche inédite qu'il est soucieux de consacrer un débat constructif avec la classe politique, dans le cadre d'une démocratie participative qui vise à dépasser les clivages politiques, notamment à l'approche du prochain scrutin présidentiel qui s'annonce déterminant pour la nation.

Le politologue Hossam Hamza tient à souligner que l'Algérie se dirige vers une consultation politique cruciale dans la vie du pays, et ce rendez-vous implique logiquement

une mobilisation «politique et populaire», faisant remarquer que les partis politiques joueront un rôle très important dans la réussite de cette élection.

Pour éviter d'éventuels désaccords politiques ou polarisation de l'opinion, explique l'expert, le président de la République a choisi de regrouper les représentants des formations politiques autour d'une même table.

Cette rencontre, poursuit-il, confirme qu'il existe une sorte d'accord sur l'essentiel, à savoir «l'intérêt suprême du pays». Hossam Hamza explique que cette rencontre permet des échanges sur des questions de l'actualité nationale, et il suppose que la tenue de la prochaine élection présidentielle, le type de

discours qui peut être adopté, et la nature des questions qui doivent être soulevées durant la campagne électorale ont dû être évoqués. Il pense que les participants «ont évoqué les pratiques politiques qui garantissent surtout la stabilité du pays».

C'est pourquoi le politologue croit que cette réunion «déterminera entre autres les limites à ne pas franchir dans le dialogue et le débat politique avant et pendant la campagne de l'élection présidentielle, afin que celle-ci se tienne dans les conditions souhaitées par tous». Il insiste sur le volet positif de l'initiative présidentielle qui a consacré pour la première fois un débat entre l'autorité suprême du pays et les acteurs politiques. C'est un geste qui aura sûrement, selon lui, un effet

positif tant qu'il encourage le dialogue et l'échange des idées et des visions sur la façon dont doit être animée la scène politique du pays. Cette rencontre ne définit pas le champ d'action des partis ou limite leurs rôles, souligne-t-il, en faisant remarquer que le chef de l'Etat a invité tous les partis représentés dans les assemblées nationales et locales élues. Il pense que cette initiative est de nature à les motiver afin qu'ils remplissent mieux leurs rôles constitutionnels.

ÉLARGIR LE DÉBAT AUX FORCES VIVES DE LA NATION

L'enseignant de sciences politiques, Abdelkrim Chekakta, revient quant à lui sur le contexte dans lequel intervient cette rencontre entre le chef de l'Etat et les partis

politiques. Une initiative qui a pour ambition, explique-t-il, de discuter des contours de l'exercice de l'activité partisane à la lumière d'une révision annoncée par le président Tebboune de la loi relative aux partis politiques.

«Cette réunion vise aussi, selon lui, à élargir le débat aux forces vives de la nation, notamment les partis politiques.

Il s'agit, d'après lui, d'une louable initiative car elle a pour but de «consolider le front interne et par ricochet immuniser le pays contre toutes les menaces». C'est donc, pour lui, une sorte «d'une feuille de route autour des défis qu'il faudra affronter en rangs serrés, intérêt de l'Algérie oblige».

■ Aya Malak

ECLAIRAGE

LA MAIN TOUJOURS TENDUE

Par Nadia Kerraz

VINGT-SEPT chefs de partis politiques représentés au sein des Assemblées nationales et locales élues ont été conviés hier à une rencontre présidée par le président Tebboune. Cette réunion à laquelle ont pris part le Premier ministre, Nadir Larbaoui, et le directeur de cabinet à la présidence de la République, Boualem Boualem, intervient conformément aux engagements du président de la République d'instaurer la tradition du dialogue et de la concertation avec la classe politique pour consacrer la démocratie participative. Depuis sa prise de fonction, le chef de l'Etat s'est singularisé par un style auquel, faut-il le souligner, les Algériens étaient peu habitués. Le temps a démontré ainsi que le Président est un communicant hors pair et que l'échange ne lui posait aucun problème. Tous les acteurs de la scène nationale ont eu à le vérifier.

Avec ceux de la vie politique, le président de la République n'a pas dérogé à sa règle. Son bureau à El Mouradia a abrité nombre de rencontres. En effet, ce n'est pas, pour rappel, la première fois que le Président s'entretient avec les chefs de partis politiques, reçus souvent à leur demande, à la différence près que la rencontre d'hier se caractérise par le fait de réunir en même temps 27 présidents de formations politiques invités à s'exprimer en toute liberté sur toutes les questions d'intérêt national et, partant, exposer leur vision et suggestions pour renforcer l'action politique, assurés d'avoir un Président à l'écoute. Ce qui n'est pas pour surprendre. Au sortir des audiences accordées, les différents responsables de formations ont régulièrement mis en exergue la franchise qui caractérise les entretiens, au cours desquels les deux parties n'ont jamais manqué d'aborder les questions nationales, régionales et internationales en rapport avec la sécurité et la stabilité du pays. Les enjeux politiques et économiques, les menaces

auxquelles est exposée l'Algérie et les défis qu'elle est tenue de relever sont au cœur d'une démarche présidentielle axée volontairement sur la concertation et le dialogue avec les partis politiques et les personnalités nationales. Aussi, convier les partis représentés au sein des assemblées élues a forcément pour finalité d'avoir un retour de formations représentatives de la volonté populaire. Ce sont la voix de cette Algérie nouvelle que le président Tebboune veut inclusive. D'où du reste sa volonté annoncée de réviser la loi relative aux partis politiques dont le dénominateur commun doit être, selon sa vision de l'exercice, «l'unité nationale et la Déclaration du 1er Novembre». Il ne s'agit pas de rétrécir le champ politique ou de l'activité partisane puisque le président Tebboune a déjà eu à préciser son projet en indiquant que les partis «sont libres de tracer leurs propres programmes politiques, mais doivent avoir pour dénominateur commun, l'unité nationale et la Déclaration du 1er Novembre, qui appelle à l'édification d'un

Etat démocratique et social». Lors d'une entrevue périodique avec des représentants de médias nationaux, il avait aussi tenu à préciser que «tout ce qui est de nature à renforcer le front intérieur et qui relève de la ligne nationale est le bienvenu», appelant à «en finir avec les vieilles méthodes» dans l'activité partisane pour se focaliser sur «l'action efficace reposant sur la mobilisation des militants dans la rue, qui, depuis le Hirak authentique et béni, ne saurait être déviée de sa trajectoire». Pour le président du Conseil constitutionnel, Kamel Fenniche, les rencontres initiées par le président Tebboune avec les représentants de partis politiques «reflètent une réelle volonté politique de la part du président de la République à associer l'ensemble des acteurs à l'édification de l'Algérie nouvelle, dans un cadre de la transparence et la probité». La politique de la main tendue adoptée dès l'entame de son mandat ne s'est pas démentie tout au long de son mandat.

■ N. K.

INSTAURATION DE LA JOURNÉE NATIONALE «FEMMES ET SCIENCES»

Une autre reconnaissance pour la gent féminine

L'ACADÉMIE ALGÉRIENNE DES SCIENCES ET DES TECHNOLOGIES (AAS) a organisé hier la première Journée nationale «femmes et sciences» à l'hôtel El Djazaïr, en vue d'instaurer cette journée dédiée à la femme scientifique.

L'événement a eu lieu en présence du ministre de la Communication, Mohamed Laâgab, du conseiller du président de la République, chargé des organisations internationales et des organisations non-gouvernementales, et des droits de l'homme, Hamid Lounaoui, ainsi que d'autres responsables des instances consultatives. A ce titre, le directeur de l'Académie algérienne des sciences et des technologies, Hichem Karra, a annoncé l'instauration de la Journée nationale «femme et sciences» visant à distinguer, de manière périodique, les femmes qui ont brillé dans les domaines scientifique et technologique. «La politique de la promotion de la femme est



Ph. : Larbi L.

consacrée dans le 10^e engagement du président de la République et s'est concrétisée à travers le rôle central qu'on lui a accordé dans le processus de développement national et de relance économique, tout en favorisant son accès aux postes de responsabilité et la protégeant contre toute forme de violence», a-t-il dit.

Cette Journée vise à distinguer les femmes scientifiques qui auront laissé leur empreinte dans le domaine scientifique. Le stéréotype sous-estimant les capacités intellectuelles des femmes a fait que ces dernières représentent seulement 33% des

chercheurs selon le rapport de l'Organisation des Nations unies pour l'éducation, la science et la culture (Unesco), notamment dans les domaines des mathématiques et de la mécanique, alors qu'en Algérie, ce taux s'élève à 40%, soutient-il. Cependant, il fait savoir que l'accès des femmes aux postes de responsabilité dans les établissements universitaires ne dépasse pas 1% pour les rectrices et 10% pour les directrices de laboratoire de recherche.

Pour sa part, la ministre de la Solidarité nationale, de la Famille et de la Condition de la femme,

Kaoutar Krikou, rappelle les acquis acquis par la femme dans les domaines scientifique et technologique. «Ces réalisations sont le résultat des sacrifices des femmes combattantes de la guerre de Libération. Elles sont aussi l'aboutissement du soutien du président de la République apporté à cette démarche», soutient-elle. M^{me} Krikou cite, en ce sens, l'instauration de la parité dans la représentation au sein des assemblées élues. Ce qui consolide, dit-elle, l'activité de la femme dans la vie politique.

62% DES DIPLÔMÉS DE L'UNIVERSITÉ SONT DES FEMMES

Concernant le secteur économique, la ministre a mis en avant l'engouement des jeunes porteuses de projets dans le domaine de l'entrepreneuriat et des start-up, rappelant que 62% des diplômés de l'Université sont des femmes. A cela s'ajoute le programme national lancé en 2021 pour l'insertion sociale et économique dédié aux femmes rurales. Dans ce sillage, elle rappelle que 227.549 femmes rurales ont bénéficié d'une formation professionnelle. Elle fait état également de 21.612 enquêtes sociales relatives aux femmes rurales en vue de les impliquer dans la production nationale, dont 137.849 femmes artisanes. Ce qui a

permis la création de 84.993 postes d'emploi, complète-t-elle. Par ailleurs, le président de l'Assemblée populaire nationale, Brahim Boughali, a souligné, dans une allocution lue en son nom par la députée Fatima Ilimi, la présence de la gent féminine dans tous les secteurs d'activité. Il a mis en exergue aussi ses capacités à acquérir le savoir et à le transmettre aux générations montantes. Boughali affirme que l'AAS pourrait jouer un rôle crucial dans cette orientation de l'Etat. Pour rappel, l'AAS a rendu hommage, à cette occasion, à quatre personnalités parmi les femmes qui ont brillé dans le domaine scientifique et à travers elles à toutes les femmes qui se sont consacrées au savoir pour contribuer au développement social. Il s'agit de la professeure Yasmine Belkaïd, directrice générale de l'Institut Pasteur de Paris, de la professeure Rabéa Sériidji, ex-directrice de l'Institut des sciences de la nature à l'Université de Bab Ezzouar, de la chahida Hassiba Ben Bouali, et de la défunte professeure Zahia Chentouf Mentouri, ex-ministre de la Santé et directrice de l'Agence nationale pour le développement de la recherche en santé.

■ A. Mehdid

CYBERSÉCURITÉ

L'intelligence artificielle à la rescousse

L'Algérie, à l'instar des autres pays, souffre d'un déficit en matière de compétences dans le domaine de la cybersécurité. Les besoins en analystes et en investigateurs surtout, pour prévenir les menaces et détecter les attaques avant qu'elles ne sévissent, se font de plus en plus sentir. Selon les experts intervenant, hier à Alger, lors de la deuxième édition du forum des directeurs des nouvelles technologies (CTO-Forum Algeria), l'intelligence artificielle (IA) pourrait être d'un grand soutien dans la prévention et dans la lutte contre les cyberattaques et dont les dégâts occasionnés dans chaque pays est l'équivalent de 1% du PIB en moyenne.

«L'IA est à utiliser comme outil de prévention, de protection et de détection des menaces, des attaques et combler ainsi le déficit en ressources humaines dans la cybersécurité auquel l'ensemble des pays sont confrontés», assure Samir Bennacer, CTO dans l'entreprise Octodet. Les entreprises nationales, selon lui, peuvent faire appel à l'IA pour assister les analystes et avoir une meilleure visibilité sur ce qui se passe dans le réseau de la société. «Plus l'entreprise a de la visibilité, plus elle a plus de chances de savoir si elle a fait l'objet d'une attaque. Car le plus souvent, l'entreprise est attaquée sans qu'elle ne le sache», explique-t-il, précisant que l'IA permet aussi d'accélérer la riposte contre l'attaque et la neutraliser. Ce qui réduira les dommages entraînés par les cybe-



Ph. : Slimene S. A.

rattaques à cause desquelles, observe-t-il, plus de 60% des entreprises touchées ferment six mois après l'attaque.

De ce fait, d'après l'expert dans la cybersécurité, Salim Bechir, nos entreprises sont appelées à favoriser le recours à l'IA pour renforcer leurs remparts contre les menaces.

«D'autant que notre pays est une cible directe et intermédiaire, faisant l'objet de menaces de plus en plus importantes. Il y a, certes, très peu d'informations publiques sur les cyberattaques en Algérie, mais les attaques sont réelles et non théoriques.

L'ALGÉRIE, UNE CIBLE DIRECTE ET INTERMÉDIAIRE

L'Algérie a fait l'objet d'attaques de la part d'entités affiliées à d'autres pays et comme cible intermédiaire pour atteindre les infrastructures d'un autre pays», rapporte-t-il.

Il précisera à ce propos que les grandes entreprises font

l'objet d'attaques frontales tandis que les PMI et les prestataires sont ciblés comme intermédiaires pour toucher les cibles difficiles à atteindre directement. La question, selon lui, que toute entreprise ayant fait l'objet d'une attaque doit se poser, est de savoir pour quelle raison elle a été attaquée.

«Il faut qu'elle découvre les motivations des attaquants, qu'elle sache si elle a été choisie comme cible directe, comme intermédiaire ou juste comme opportunité saisie au vol. Nous avons noté des cas d'attaques phishing en Algérie ainsi que ce que nous appelons occupation du territoire de l'entreprise, permettant le contrôle total de cette dernière par l'attaquant», souligne-t-il.

Il a conclu en signalant que ce qui n'est pas encore détecté comme menaces et comme attaques est encore plus dangereux pour nos entreprises. «Plus nous utilisons des tech-

nologies et des logiciels importés, plus nous sommes vulnérables aux attaques.

La meilleure protection pour nos entreprises contre les menaces, c'est de favoriser les solutions locales et de réduire notre dépendance des technologies étrangères», recommande-t-il. Pour le spécialiste en investigations dans la cybersécurité, Amine Rached, si les entreprises se prémunissent et qu'elles continuent d'être ciblées par les attaques, c'est que les outils utilisés ne sont pas efficaces. «Il faudra chercher la faille dans leurs systèmes et dans leurs stratégies de défense. Certaines entreprises sont victimes d'attaques de plus en plus fréquentes alors qu'elles se disent protégées. Ce qui n'est pas normal. Il faut qu'elles vérifient la qualité et l'efficacité des outils qu'elles ont adoptés en matière de défense et prendre les mesures qu'il faudra», conseille-t-il.

■ Farida Belkhir

ORAN

Lancement prochain des travaux de réalisation du village scientifique

Le projet de réalisation du village scientifique sera lancé prochainement au niveau de Dhaya Morsli, communément appelé «Sebkha», dans la commune d'Es-Sénia (Oran), ont indiqué hier les services de la wilaya.

Le projet, inscrit au titre de l'année 2024, est en phase d'étude, actuellement en voie d'achèvement, avant l'élaboration du cahier des charges et le lancement prochain des travaux, et ce, dès la finalisation des procédures administratives, a fait savoir la même source, ajoutant que le futur village scientifique sera mis à la disposition de l'Université d'Oran, dès son entrée en exploitation. Les travaux projetés par les initiateurs du projet porteront, notamment, sur la réalisation d'espaces verts, d'aires de détente et d'autres réservées à la pratique sportive, des structures commerciales, ainsi que 5 bâtiments devant être dédiés à diverses activités. Le futur village scientifique, dont la conception est inspirée du patrimoine architectural de la capitale de l'Ouest, sera le premier du genre à l'échelle nationale, indique-t-on. Par ailleurs, la même source a affirmé que, préalablement au lancement des travaux de réalisation de cet espace de détente et de loisirs, il sera procédé à l'assainissement et à l'aménagement de son site d'implantation, Dhaya Morsli, une zone humide et un espace de biodiversité, dont le plan d'eau chevauche les territoires des communes voisines d'Oran et d'Es-Sénia.

Dès son entrée en exploitation, le village scientifique constituera un espace supplémentaire de loisirs et de détente pour les familles oranaises et les visiteurs, qui s'ajoutera aux autres infrastructures similaires réalisées ou en cours de réalisation dans la capitale de l'Ouest, ces dernières années, et dont certaines seront réceptionnées avant la prochaine saison estivale, à l'instar du jardin citadin d'Es-Seddikia, le Plateau de Sidi M'hamed et le Jardin méditerranéen, dont la réalisation a fortement contribué à conférer un look esthétique certain à la ville d'Oran et à consolider son attractivité.

TOURISME

Les grandes ambitions de l'Algérie à l'international

LE TOURISME EN ALGÉRIE a le vent en poupe. Lors d'un débat organisé hier par le forum du quotidien El Moudjahid, Mokhtar Didouche, ministre du Tourisme et de l'Artisanat, a présenté une ambitieuse stratégie baptisée «Destination Algérie». L'objectif ? Mettre en avant les multiples atouts du pays et le hisser au rang de destination touristique prisée à l'international.



Ph. : Slimene S.A

La stratégie sur laquelle s'appuient les pouvoirs publics en matière de promotion de la destination Algérie s'articule essentiellement sur les atouts dont jouit le pays en termes de diversité des paysages, a expliqué le ministre. Il s'agit des étendues désertiques du Sahara aux splendides côtes méditerranéennes, en passant par les sources thermales réputées et les majestueuses montagnes, a ajouté Didouche. Un héritage naturel et culturel riche que le ministère entend mettre en lumière via un marketing ciblé et une offre haut de gamme dédiée à une clientèle internationale exigeante.

Pour ce faire, un effort tout particulier sera mis sur les acteurs institutionnels dédiés au tourisme, à l'instar de l'Office national algérien du tourisme. Leur présence sera renforcée lors des grands événements économiques internationaux liés au secteur, a indiqué l'invité du forum. En parallèle, «les agences de voyages et tours-opérateurs locaux, notamment dans le sud du pays, seront mobilisés pour proposer des prestations haut de gamme à la hauteur des attentes», a précisé le ministre. Au-delà des

paysages, c'est toute la richesse de l'artisanat algérien qui sera mise en avant. «Véritable ambassadeur du patrimoine culturel et de l'ingéniosité des savoir-faire locaux», il constitue, selon le ministre, un volet stratégique essentiel à la promotion de la destination Algérie. Se voulant plus précis, le ministre du Tourisme a indiqué que le marché est actuellement en plein essor. Les chiffres sont éloquentes : en 2023, près de 3,3 millions de touristes ont visité l'Algérie, dont 2,2 millions d'étrangers. Un bond significatif puisqu'au premier trimestre 2024 seulement, 800.000 visiteurs étrangers ont déjà foulé le sol algérien. Une dynamique que le ministère en charge du secteur vise à amplifier, avec l'ambition d'accueillir pas moins de 12 millions de touristes étrangers à l'horizon 2030. Pour atteindre ces objectifs, la stratégie cible en priorité les marchés européens tels que l'Italie, la

France, le Portugal, l'Allemagne ou la Suisse, a souligné le ministre. Mais le portefeuille de clientèles se veut aussi plus lointain, avec la Chine et la Russie dans le viseur. Une ouverture déjà soutenue par la diplomatie, à l'image de la visite du président Tebboune à Moscou qui a permis de nouer des liens entre tours-opérateurs algériens et russes. Selon le ministre, les efforts déployés pour promouvoir activement les attraits touristiques de l'Algérie auprès des marchés étrangers commencent à être récompensés.

En mettant en avant des atouts distinctifs comme l'expérience unique du tourisme saharien, cette stratégie offensive visant à séduire directement les clientèles internationales porte désormais ses premiers fruits. Aussi, le groupe public Hôtellerie, Tourisme et Thermalisme (HTT), fort de son parc de 30.000

lits, est un acteur-clé pour accompagner cette stratégie ambitieuse. Sans oublier la diaspora algérienne installée à l'étranger, véritable levier pour développer le tourisme domestique.

1,6 MILLIARD DE DOLLARS DE RECETTES

Les recettes liées au tourisme ont atteint des sommets, avec 1,6 milliard de dollars engrangés en 2023. Un résultat encourageant qui reflète la nouvelle dynamique du secteur, portée par une affluence record de 3,3 millions de touristes étrangers l'an dernier. Parmi eux, pas moins de 1,1 million étaient des membres de la diaspora algérienne, signe de l'attachement de cette communauté à sa terre natale. Cette affluence avait déjà permis de générer plus de 270 millions de dollars en 2023. Mais les autorités comptent bien capitaliser sur ce regain d'attractivité en rendant l'Algérie toujours plus compétitive sur l'échiquier touris-

tique mondial. La saison en cours confirme d'ailleurs cette tendance haussière, à en croire le ministre du Tourisme. «Nous estimons que la fréquentation est en nette progression, notamment par les touristes étrangers, grâce notamment à l'instauration du visa à l'arrivée depuis janvier 2023», a-t-il déclaré. Pour accompagner cette nouvelle donne, d'importants investissements sont consentis afin d'augmenter les capacités d'hébergement. Le ministre a fait ainsi état de plus de 2.200 projets touristiques adoptés, dont 800 en cours de réalisation. Un rythme soutenu, avec la réception de 50 à 60 nouveaux projets par an, soit 6.000 lits supplémentaires. Le parc hôtelier national voit donc ses effectifs gonfler à un rythme encourageant, permettant de renforcer et diversifier l'offre disponible. Dans cette optique, 58.000 m² de foncier touristique restent à aménager pour accueillir de futurs investissements.

DES RETOMBÉES SIGNIFICATIVES POUR L'ÉCONOMIE

Selon les projections, le tourisme devrait représenter de 5 à 7% du PIB national dans les années à venir, contre seulement 2% actuellement. Un bond en avant considérable pour cette manne économique que le gouvernement compte bien valoriser.

Dans cette optique, l'Office national du tourisme (ONT) joue un rôle moteur pour promouvoir la destination Algérie sur les marchés intérieurs et internationaux. Son programme annuel prévoit ainsi une présence renforcée dans les grands salons à l'étranger, ciblant à la fois les marchés européens traditionnels, mais aussi les nouveaux eldorados, à l'instar de la Chine et de la Russie. Autant de signaux forts qui laissent augurer d'un avenir radieux pour le tourisme algérien, désormais érigé en priorité stratégique pour diversifier les ressources du pays.

■ Lyes Mechti

AÉROPORT ABANE-RAMDANE DE BEJAÏA

Lancement du projet d'extension

En visite de travail hier à Bejaïa, le ministre des Transports, Mohamed El-Habib Zahana, a d'abord procédé au lancement du projet d'agrandissement de l'aéroport international Abane-Ramdane de Bejaïa. L'infrastructure globale qui traitait quelque 300.000 passagers, en réseau domestique et à l'international, va pouvoir envisager un achalandage plus important, notamment à l'international, à la faveur de l'amélioration de son aire d'enregistrement et des points de contrôle ainsi que de la zone des Douanes et de son système de traitement des bagages. Lors de cette halte préliminaire, le ministre a inspecté l'aérogare dans ses différents compartiments après avoir fait remarquer qu'elle devait avoir une façade d'accueil architecturalement plus esthétique et marquante pour le voyageur, et notamment le touriste, comme il a relevé la nécessité d'organiser le transport intermodal. Il a également insisté pour que l'aéroport se mette au diapason de la connectivité et avoir une visibilité sur une plateforme numérique, en partenariat avec les agences de voyages, afin d'offrir des services faciles d'accès aux clients quel que soit sa localisation, soulignant que l'Algérie s'est mise au défi de développer son tourisme et qu'il fallait sortir des sentiers battus pour le relever.

La seconde halte du ministre des Transports a été réservée au port de Bejaïa, où il a pu se faire une idée sur le niveau de compétitivité de cette infrastructure mariti-



me à travers un exposé détaillé du PDG de l'EPB. Le port de Bejaïa, bien qu'auroolé comme l'un des meilleurs du pays, ne souffre pas moins de congestion de ses espaces. Ainsi, un conteneur reste en moyenne 15 jours pour achever son dédouanement, avec son lot de surcoûts et surestaries. Revenir au délai standard de dédouanement est aujourd'hui un objectif pour l'entreprise qui a dématérialisé le processus pour les marchandises, mais pas encore pour les voyageurs. De plus, certains modules de son système électronique ne sont pas encore déployés. L'EPB voudrait remettre en fonction la zone logistique de Tixter, à l'arrêt dans la foulée de la fermeture des ports secs décidée par le gouvernement, mais la réponse a été négative. Toutefois, l'entreprise pourrait s'en servir temporairement en tant

que zone de dégagement pour les conteneurs afin de décongestionner ses quais et aires de stockage en attendant l'adaptation de la législation.

«DÉCLOISONNER LES ESPRITS»

Le directeur du port de Bejaïa a également évoqué l'aménagement en cours du quai devant servir à l'exportation du minerai de zinc de la mine d'Amizour et a émis le souhait de réhabiliter le quai à ciment pour en faire un levier d'exportation de ce produit. Le ministre a longuement insisté sur la nécessité de «déclouisonner les esprits», en ce sens que les différents intervenants, et notamment les Douanes, se doivent de travailler en coordination et dans le partenariat, fédérer les efforts en dépassant la vision technicienne, afin de faciliter les flux de marchandises et de voyageurs, affirmant que son secteur mettra tous les moyens nécessaires pour atteindre cet objectif et faire du port de Bejaïa un modèle de référence qui reflète l'image des défis que l'Algérie veut relever et dans lequel les autres entreprises portuaires maritimes du pays pourront s'inspirer pour leur développement.

Après la visite de la gare maritime, le ministre s'est déplacé sur le chantier de l'Entreprise de réparation naval (Erenav), avant de se rendre au centre de formation aux métiers de l'activité portuaire situé dans la commune de Tala Hamza, et d'achever son périple au niveau de l'inspection divisionnaire des Douanes.

■ O. M.

IN SALAH Vers la valorisation de la source thermale Tamezguida

Des démarches sont entreprises pour valoriser la source thermale Tamezguida dans la commune de Foggaret-Ezzaouia, wilaya d'In Salah, dans le cadre des efforts de promotion des potentialités touristiques que recèle la région, ont indiqué hier les services de la wilaya. Les autorités locales entendent par ces démarches exploiter cette source, localisée à 140 km au nord du chef-lieu de wilaya, et la mettre à la disposition des promoteurs touristiques dans le but de mettre à profit ce site à la satisfaction des visiteurs, diversifier les revenus de la commune et répondre aux préoccupations de la population de Foggaret-Ezzaouia, a indiqué la même source. Lors d'une récente visite dans ce site, le wali d'In Salah, Abdelkader Bendjima, a instruit les responsables de cette commune de prendre en charge cette future station thermale et sa réhabilitation pour répondre aux exigences des visiteurs de la région et hors wilaya ralliant cette source à des fins curatives. Cette source naturelle demeure en quête de potentiel investissement à même d'en faire une valeur économique ajoutée pour cette commune.

Dans l'optique de conférer plus d'attractivité à cette future station, le même responsable a, à ce titre, fait part de la projection des opérations d'ouverture des accès à ce site, dont la réalisation d'une route longue de 90 kilomètres reliant le chef-lieu de la commune de Foggaret-Ezzaouia à cette source.

PREMIÈRE ÉDITION DU DÉBAT ALIMENTAIRE AFRICAIN

La Déclaration d'Alger insiste sur une agriculture durable

L'ALGÉRIE A ABRITÉ LA PREMIÈRE ÉDITION DU DÉBAT ALIMENTAIRE AFRICAIN organisée à l'initiative du groupe de réflexion Filaha Innov (GRFI), co-organisé avec l'Institut sénégalais des recherches agronomiques (ISRA).

Marquée par la participation de dix pays africains, la rencontre qui a eu lieu au palais des expositions des Pins Maritimes à Alger, a permis aux chercheurs et autres experts d'aborder les défis et les opportunités en matière de nutrition et de sécurité alimentaire dans le continent. Le mot d'ordre étant de partager les connaissances et de trouver des solutions durables pour garantir l'accès à une alimentation saine et suffisante pour toutes les populations africaines. Dans cette optique, les intervenants ont mis l'accent sur la nécessité de refonder les politiques publiques sur des bases plus ouvertes et inclusives qui permettront la mobilisation des actifs agricoles, notamment les petits exploitants en vue de contribuer à la sécurité à la fois alimentaire de leurs ménages ainsi que de leurs pays.

Une démarche à laquelle l'Algérie s'est pleinement inscrite en œuvrant activement à renforcer la rentabilité du secteur agricole et, par ricochet, assurer la sécurité alimentaire. L'expert Omar Bessaoud a mis en avant l'accompagnement de l'Etat accordé aux agriculteurs que ce soit en termes d'aide pour la réalisation des forages, ou pour un accès gratuit à l'eau, au sol et à des engrais qui sont pris en charge à concurrence de 50%. Le directeur en sciences économiques et membre élu de l'académie de l'agriculture de France a préconisé de soutenir l'agriculture de montagne et des hauts plateaux en accompagnant les petit agriculteurs pour qu'ils contribuent, a-t-il précisé, à la sécurité alimentaire, au niveau de leur ter-

ritoire. Bessaoud a appelé à encourager les initiatives visant un développement durable de l'agriculture. Toutefois, il a fait observer que la sécurité alimentaire n'est pas du ressort des agriculteurs. Et pour cause, «les pays les plus performants sur le plan agricole sont ceux industrialisés qui développent une production, en amont et en aval, d'intrants et des machines et une recherche extrêmement poussée au service de l'agriculture».

UNE SITUATION ALARMANTE

Sur le plan continental, la question alimentaire demeure préoccupante. Les chiffres avancés par la représentante de l'Organisation des Nations unies pour l'alimentation et l'agriculture en Algérie, Irina Buttaud, démontrent clairement l'urgence d'agir pour assurer un avenir durable au continent africain. Elle a souligné que l'Afrique est «encore loin de l'Objectif de développement durable 2 (ODD)» qui stipule l'élimination de la faim à l'horizon 2030. «Notre planète fait face à des multiples crises qui sont directement liés au système agroalimentaire, notamment les changements climatiques, l'appauvrissement de la biodiversité, la déforestation et la dégradation du sol ainsi que le stress hydrique, l'instabilité... Cela veut dire que la sécurité alimentaire reste très vulnérable. Nous faisons face à un triple fardeau : une surconsommation, une pratique non durable de la nutrition et un accès inéquitable aux ressources alimentaires», a-t-elle indiqué, précisant que plus de 3,1 milliards de personnes dans le monde, soit 42% de la population, n'ont pas les moyens d'accéder à une alimentation saine et nutritive. Le monde perd chaque année plus de 10 millions d'hectares sains et productifs. «L'Afrique fait face à une démographie galopante. Elle va atteindre 2,5 milliards de personnes en 2025. D'où la nécessité de s'atteler à gérer les ressources de manière plus efficace et durable».

Pour sa part, Josefa Sacko, commissaire à l'économie rurale et à l'agriculture de la Commission de l'Union africaine, a fait savoir que 20% de la population africaine n'a pas accès à une nutrition saine. Elle a axé son intervention sur la valorisation des sols et le



renforcement de leur rentabilité. Citant le cas des céréales, elle a fait savoir que les rendements du continent avoisinent le 1,65 tonne par hectare alors qu'il dépasse les 4 tonnes/ha ailleurs. Parmi les recommandations inscrites dans la Déclaration d'Alger présentée à la fin des travaux, les participants ont mentionné la nécessité de mettre en œuvre des politiques de convergence entre éleveurs et agriculteurs, de promouvoir les productions génétiques végétales et animales issues du patrimoine naturel afin de concourir à une plus grande sécurité alimentaire et de faire de la coopération ali-

mentaire un facteur de paix. L'accent est mis également sur le soutien de toutes les initiatives rurales et l'orientation de l'agriculture dans une logique agro-forestière et agro-écologique.

Le financement mutuel rural et l'implication des institutions financières à une participation active est également mis en avant tout comme la nécessité d'intensifier les échanges agricoles entre pays frontaliers dans une orientation sud-sud «afin de construire des territoires de coprosperité régionale.»

■ Wassila Ould Hamouda

GROUPE GIPLAIT

Lancement d'un nouveau produit

Le groupe Giplait a lancé hier la production, la distribution et la commercialisation d'un nouveau produit, à savoir le lait cru pasteurisé partiellement écrémé, conditionné dans des sachets, au prix de 25 DA. A partir de la Laiterie et fromagerie de Boudouaou (LFB), dans la wilaya de Boumerdès, le ministre de l'Agriculture et du Développement rural, Youcef Cherfa, a donné le coup d'envoi de la production et la commercialisation du nouveau produit subventionné.

«Le groupe Giplait, à travers ce nouveau modèle, contribue à assurer la disponibilité du lait en sachet et de bonne qualité. La totalité du lait cru produit par les éleveurs sera collectée et entrera dans la production du lait partiellement écrémé. Ce qui leur permettra d'écouler leur production. L'autre objectif est de préserver le pouvoir d'achat des citoyens en commercialisant ce lait à 25 DA le sachet, comme celui fabriqué à partir de la poudre de lait», a affirmé le ministre, notant que Giplait, qui est à l'initiative de ce produit 100% algérien, participe au développement local de la filière lait. «Ce nouveau produit fabriqué à base de lait cru collecté chez les éleveurs contribuera assurément à insuffler une nouvelle dynamique à la filière qui est stratégique pour atteindre la sécurité alimentaire. Des postes d'emploi directs et indirects seront créés et les pouvoirs publics soutiendront tous les acteurs qui activent dans ce segment, de la collecte à l'élevage en passant par



l'aliment de bétail», a-t-il précisé. Dans ce sillage, Cherfa a insisté sur la réduction de la facture d'importation de la poudre de lait. «La sécurité de l'approvisionnement du marché en la matière est au cœur de cette activité. La production de lait cru en sachet sera généralisée à toutes les laiteries publiques et privées», a-t-il fait savoir.

Pour sa part, la PDG du groupe Giplait, Samah Lahlouh, a indiqué que «130 millions de litres de lait cru pasteurisé seront produits annuellement». «Les quantités de lait augmenteront au fur et à mesure, et le marché sera approvisionné de façon régulière. Les 16 usines relevant du groupe sont concernées aussi par la fabrication de ce nouveau produit dont la portée économique et sociale est très importante. Sur le plan nutri-

tionnel, ce produit issu du lait cru est plus riche et meilleur pour la santé», a-t-elle soutenu. En outre, la même responsable a précisé que la production de lait cru est de 2 milliards de litres par an dont plus d'un milliard de lait de vache. Elle a également annoncé l'ouverture prochaine d'une laiterie à Rouiba (Alger).

Concernant l'avantage de recourir au lait cru produit localement, M^{me} Lahlouh a soutenu que le Trésor public subventionne le litre de lait fabriqué à base de poudre de lait importé à hauteur de 62,28 DA. «En revanche, le litre de lait cru pasteurisé est soutenu par un montant de 44 DA. Une différence de 18,28 DA qui sera économisée par l'Etat. Au même moment, les éleveurs écoulent leur production», a-t-elle plaidé.

■ Karima Dehiles

BOUTABBA AU FORUM MONDIAL DE L'EAU

«L'avenir réside dans les stations de dessalement»

Face à la problématique de la baisse des ressources hydriques, induite notamment à les effets du réchauffement climatique, «l'avenir réside dans le dessalement de l'eau de mer», a affirmé hier, à Bali (Indonésie), le PDG de la Compagnie algérienne de l'énergie (AEC), Mohamed Boutabba. Ce dernier, qui participe avec la délégation algérienne au 10^e Forum mondial de l'eau, a affirmé dans une déclaration à l'APS que cet événement international «décline toute la stratégie plannétaire de ce qui se rapporte à l'eau, à son utilisation et son optimisation».

Devant la baisse des ressources hydriques conventionnelles à laquelle sont confrontés plusieurs pays du fait des changements climatiques, «l'avenir réside dans l'énergie solaire et le dessalement de l'eau de mer», a-t-il souligné, mettant en exergue l'expérience algérienne reconnue dans ce domaine. A ce propos, il a indiqué que l'AEC, qui est une filiale de Sonatrach, œuvre à satisfaire les besoins nationaux par la réalisation de stations de dessalement dans le cadre de la politique tracée par les hautes autorités du pays pour faire face au stress hydrique et assurer un accès à l'eau pour tous. «Nous sommes sur le point de finaliser, dans sept mois, les cinq stations de dessalement qui sont en cours d'achèvement avec un taux moyen de 60%, avant de passer au deuxième programme complémentaire qui concernera six autres nouvelles stations dans d'autres wilayas», a fait savoir Boutabba. Ces projets, une fois réalisés, permettront à l'Algérie d'atteindre une autosuffisance à hauteur de 60%, selon le PDG de l'AEC. Outre le dessalement de l'eau de mer, Boutabba a plaidé pour le développement des sources d'énergies renouvelables, à l'instar de l'énergie solaire, laquelle, mixée avec le dessalement, permettra, a-t-il noté, de «faire baisser de façon significative» le coût du mètre cube d'eau.



SÉCURITÉ SANITAIRE

La stratégie nationale 2025-2030 prête en décembre

LA STRATÉGIE NATIONALE DE SÉCURITÉ SANITAIRE SERA PRÊTE EN DÉCEMBRE 2024, a annoncé, hier à Alger, le président de l'Agence nationale de sécurité sanitaire (ANSS). S'exprimant devant les membres de la commission de la santé, des affaires sociales, du travail et de la formation professionnelle de l'Assemblée populaire nationale (APN), le professeur Kamel Sanhadji a précisé que ladite stratégie, qui s'étalera sur une période de cinq ans (2025-2030), fera l'office d'un plan d'action pour l'agence.

Il a indiqué que pas moins de 26 secteurs impliqués dans la santé ont adhéré à cette démarche. «La santé publique est l'affaire de tous les secteurs qui doivent intervenir pour réduire et éliminer les risques qui menacent la santé des citoyens et fixer les critères de la sécurité sanitaire et la sécurité alimentaire, notamment le contrôle du taux de sucre et de sel dans les produits alimentaires», a précisé le Pr Sanhadji.

Dans cette optique, il a fait savoir que l'agence lancera des campagnes de sensibilisation pour une alimentation saine. De ce fait, le président de l'ANSS s'est étalé sur «la mesure de l'exposome», c'est-à-dire le cumul des expositions de l'organisme humain à des facteurs environnementaux, qui est, selon lui, un indicateur-clé de sécurité sanitaire.

Dans ce sillage, il a regretté que les équilibres soient aujourd'hui rompus et que l'humanité soit face à de nombreuses menaces : dégradation de l'écosystème et explosion des maladies chroniques. Pour tenter d'endiguer ces fléaux, il a indiqué que l'Agence a élaboré une stratégie fondée sur l'observation, la veille,



l'alerte et l'orientation. Selon lui, il n'est pas judicieux de travailler «dans la réaction» face aux pandémies mais d'anticiper celles-ci, « ce

qui serait nettement plus efficace pour le grand bien du citoyen et de l'Etat ».

CANCER : ENTRE 55.000 ET 65.000 NOUVEAUX CAS PAR AN

De son côté, le président de la commission nationale de prévention et de lutte contre le cancer, Adda Bounedjar, a indiqué que la lutte contre cette pathologie est l'affaire de tous, précisant que le ministère de la Santé est le dernier maillon. Il a rappelé, à cette occasion, les statistiques de cette maladie qui a enregistré 20 millions de cas dans le monde en 2022 et 10 millions de décès, précisant que l'Algérie recense entre 55.000 et 65.000 nouveaux cas avec une prévision à la hausse de 50% d'ici à 2040.

Il a fait savoir que chaque année, entre 1.500 et 2.000 enfants sont diagnostiqués d'un cancer. Il a assuré que l'enjeu actuel est de réduire le nombre de décès parmi les cas atteints, et ce, à travers le dépistage précoce et l'amélioration de la prise en charge. Pour ce qui est des cancers les plus répandus en Algérie, il a cité notamment le cancer colorectal, celui du poumon, de la prostate et du sein. «L'enjeu aujourd'hui est de tout mettre en œuvre pour réduire

la mortalité», soutient-il, regrettant au passage l'inexistence en Algérie du registre national des décès associés aux cancers. Il a insisté sur la prévention et la sensibilisation afin de réduire les risques ainsi qu'une meilleure prise en charge des malades. Il a fait savoir que des études ont montré que le surpoids et l'obésité sont responsables de 17 cancers.

A cette occasion, il a annoncé la constitution, en juin, de 20 sous-commissions pour débattre la question mais aussi de discuter du dépistage et du diagnostic précoce. Côté prise en charge, Bounedjar a indiqué que l'Algérie a mis les moyens humains et matériels nécessaires à travers plusieurs projets visant à améliorer les soins. Ainsi le nombre d'accélérateurs linéaires a augmenté à 52, alors que les centres de radiothérapie au niveau national sont au nombre de 15.

On prévoit cette année 7 nouveaux centres dans les wilayas de Djelfa, de Médéa, de Bejaïa, d'Oran, de Tiaret, de Laghouat et de Chlef. Il a fait savoir que 70% des cancéreux doivent suivre des séances de radiothérapie.

■ Amokrane H.

CLINIQUE DE CHIRURGIE ORTHOPÉDIQUE DE MISSERGHINE

Une délégation du groupe San Donato en visite

La clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail, sise à Misserghine (Oran), relevant de la tutelle de la Caisse nationale des assurances sociales (Cnas), a reçu, hier, une délégation du groupe hospitalier italien San Donato, en vue d'explorer et d'identifier les moyens de coopération dans les domaines médical, de la chirurgie et de la formation. Le directeur général-adjoint de la Cnas, Khaled Kheddim, a indiqué, dans une déclaration à la presse en marge de cette visite, que cette dernière intervient dans le sillage de la convention, signée lundi dernier à Alger avec le groupe hospitalier italien, afin de «préparer un programme de travail commun pour la prise en charge médicale et chirurgicale de malades victimes de distorsion et de courbures de la colonne vertébrale des enfants». Kheddim a, par ailleurs, précisé que des démarches sont actuellement menées pour «convertir» la clinique spécialisée en chirurgie orthopédique et en rééducation fonctionnelle des victimes d'accidents de travail de Misserghine en «centre de référence dans les domaines de la médecine et de la chirurgie orthopédique, ainsi que dans la formation des médecins et des spécialistes de cette branche médicale». De son côté, James Georges, directeur des relations internationales du groupe hospitalier italien, a précisé que la visite de cette structure médicale «intervient dans le cadre du lancement du partenariat entre le groupe hospitalier italien de San Donato et la Cnas, ainsi que des structures hospitalières publiques algériennes, qui s'inscrit dans le long terme, dépassant les dix années». Il a précisé que l'objectif escompté à travers ce partenariat est de diminuer le nombre de malades «transférables» à l'étranger pour y être soignés, indiquant que cette démarche se traduira par la coopération internationale et par des programmes de formation au profit des médecins, aussi bien de la clinique de Bousmaïl pour la chirurgie cardiaque, que pour leurs confrères de la clinique de Misserghine pour la chirurgie orthopédique.

AGENCE NATIONALE DES PRODUITS PHARMACEUTIQUES

Installation du nouveau comité des experts cliniciens

Le ministre de l'Industrie et de la Production pharmaceutique, Ali Aoun, a présidé, hier à Alger, l'installation de la nouvelle composition du Comité des experts cliniciens (CEC) et de sa présidente. Lors de la cérémonie d'installation de ce Comité relevant de l'Agence nationale des produits pharmaceutiques (ANPP), Aoun a mis en avant son rôle central dans l'enregistrement et l'homologation des différents produits pharmaceutiques et dispositifs médicaux, ainsi que dans l'émission d'avis sur l'intérêt thérapeutique, l'efficacité et l'innocuité des médicaments.

Dans ce cadre, le ministre a exhorté les membres du Comité à «redoubler d'efforts pour contribuer à la réalisation de nos objectifs : renforcer la production locale de médicaments et réduire les importations». Tout en saluant le travail accompli par l'équipe sortante, le ministre a rappelé que les activités du Comité entre 2021 et 2024 avaient permis de remplacer l'insuline importée par celle produite localement et de faciliter l'accès aux produits biothérapeutiques, aux anticancéreux et à l'hormone de croissance.

De son côté, la présidente du Comité, Nadia Oumnia, a souligné l'importance des missions dévolues à cette instance pour la santé des citoyens, faisant part de son «engagement à travailler sans relâche en toute transparence pour assurer des médicaments et des dispositifs médicaux aux normes et contribuer ainsi à la préservation de la santé publique». Le Comité des experts cliniciens, qui est une des structures de l'ANPP, compte une quarantaine d'experts représentant plus d'une trentaine de spécialités médicales et chirurgicales, selon les précisions données lors de la cérémonie d'installation.

Le Comité émet un avis sur l'intérêt thérapeutique, l'efficacité et l'innocuité de tout produit pharmaceutique et la performance de tout dispositif médical à usage de la médecine humaine, dans le cadre de la procédure de pré-soumission d'enregistrement des produits pharmaceutiques et d'homologation des dispositifs médicaux. Cette structure supervise également les autorisations temporaires d'utilisation des médicaments non enregistrés, le renouvellement et la modification des décisions d'enregistrement, le retrait temporaire



ou définitif de la décision d'enregistrement des produits pharmaceutiques ou de la décision d'homologation du dispositif médical, ainsi que toute mesure visant à préserver la santé publique, notamment les mesures de surveillance du marché ou visant à favoriser le bon usage desdits produits.

CONTRÔLE DES MÉDICAMENTS : 1.155 DOSSIERS TRAITÉS DEPUIS 2021

Dans ce sillage, le CEC a examiné et donné ses avis pour 1.155 dossiers relatifs à des produits pharmaceutiques pour être mis sur le marché, et ce depuis 2021, a indiqué le directeur général de l'ANPP, Cherif Delih. «Pour le bilan du Comité d'experts cliniciens depuis sa création en 2021, il y a eu plus de 1.155 produits qui ont été expertisés, pour lesquels les membres ont donné des réponses. Concernant les dispositifs médicaux, il y a eu 547 dossiers soumis, dont 42 ont été traités», a précisé Delih.

Chargée notamment de la veille sur l'intérêt thérapeutique, l'efficacité, l'innocuité de tout produit pharmaceutique et la performance de tout dispositif médical, l'ANPP s'est dotée d'une plateforme numérique pour permettre le traitement des demandes d'enregistrement et d'homologation des produits pharmaceutiques et des dispositifs médicaux, a souligné Delih.

Rappelant les missions de l'ANPP axées essentiellement sur l'enregistrement et le contrôle des produits pharmaceutiques et l'homologation des dispositifs médicaux, et éventuellement leur retrait et leur suspension, le directeur général a mis en avant l'importance du rôle du Comité qui contribue à promouvoir

la production nationale en intervenant dans le choix du produit pharmaceutique à mettre sur le marché. «Le CEC est en train d'axer son travail sur la promotion de la production locale, des génériques et des biosimilaires, tout en participant à l'orientation de l'investissement», explique-t-il.

LE PLUS IMPORTANT TISSU INDUSTRIEL EN AFRIQUE

Pour sa part, le directeur général de la production pharmaceutique au ministère, Bachir Allouache, qui a présenté le nouvel organigramme du département ministériel, a mis l'accent sur «le progrès considérable qu'enregistre la production pharmaceutique en Algérie, notamment pour les produits à forte valeur ajoutée». Cette évolution, a-t-il affirmé, a permis de réaliser une progression du taux de couverture des besoins nationaux en produits pharmaceutiques locaux à 72% avec l'objectif d'atteindre 80% à l'horizon 2025, dans le sillage de la dynamique imprimée sur l'activité de l'insuline et les médicaments d'oncologie.

Il a relevé, dans ce contexte, que l'Algérie disposait du «plus important tissu industriel dans le secteur pharmaceutique en Afrique et dans le monde arabe, avec 207 établissements sur les 700 laboratoires que compte le continent africain». Allouache a également insisté sur l'impact attendu de la nouvelle réorganisation du ministère et qui devra permettre un meilleur suivi de la disponibilité du médicament sur le marché, notamment via la numérisation, tout en veillant sur l'aspect régulation dans une démarche globale visant à promouvoir l'industrie pharmaceutique nationale.

LUTTE CONTRE LES FEUX DE FORÊT À TIPASA

Exercices de simulation grandeur nature

LUTTER CONTRE LES FEUX DE FORÊT, c'est toute une bataille qui nécessite une organisation méticuleuse, une gestion qui ne doit négliger aucun détail, aussi petit soit-il, une coordination parfaite entre tous les intervenants, mais aussi un haut degré de préparation.

À Tipasa, où l'incendie de forêt est classé comme un grand risque, la vigilance est à son paroxysme depuis le lancement de la campagne de lutte contre les feux de forêt, le 1^{er} de ce mois. Afin de mesurer le degré de préparation des dispositifs combinés mis en place, un exercice grandeur nature simulant des interventions suite à trois départs de feu a été organisé lundi dernier avec le déclenchement du plan Orsec de la wilaya. Le postulat de la simulation consiste en le déclenchement de trois foyers d'incendie.

Deux à Chenoua, plus exactement au lieu-dit Taline et la forêt du douar Zouaoui, et un troisième dans un bosquet à Sidi Semiane. Pour accentuer les difficultés, l'exercice a prévu comme données climatiques une poussée caniculaire atteignant les 40°C et des vents violents de 80 km/h. Immédiatement après avoir actionné



l'alerte, le wali de Tipasa, en compagnie de la commission sécuritaire de la wilaya, s'est rendu au poste de commandement fixe au niveau du champ de tir sportif de Chenoua pour chapeauter les interventions des équipes déjà sur place. Comme l'a souligné le directeur de la Protection civile de Tipasa, le poste de

commandement fixe de lutte contre les feux de forêt a été installé depuis le 1^{er} mai dernier, sans attendre le lancement du plan Orsec, et ce, dans le but d'optimiser et d'anticiper la gestion de ce risque majeur. En temps normal, le poste en question assure une permanence sous la coordination de trois modules, à savoir

la Protection civile, la Conservation des forêts et les transmissions et télécommunications. Toutefois, dès qu'on détecte un départ de feu qui risque de prendre de l'ampleur, les responsables des 13 modules sont immédiatement mobilisés sous la supervision du wali. Il fait dire que grâce aux plateformes numériques installées sur place, les membres du poste de commandement fixe suivent, en temps réel, l'évolution des incendies, ce qui permet de prendre, en des délais réduits, les décisions pour optimiser la gestion des dispositifs.

Des dispositifs qui prennent en compte les interventions, la sécurisation des périmètres, l'organisation de la logistique ainsi que le volet relatif à la prise en charge des populations touchées sur le plan médical, l'hébergement ou en fournitures en termes de ravitaillement. En somme, les trois exercices effectués ont permis de constater le degré de préparation concernant 13 modules engagés (Protection civile, Conservation des forêts, services de sécurité, santé, commerce, solidarité, transmissions, habitat, énergies, ressources en eau, travaux publics...) ainsi que le niveau de coordination entre ces derniers. C'était aussi une opportunité pour expérimenter les plateformes numériques. Cette manœuvre grandeur nature a été une totale réussite selon l'ensemble des responsables et le personnel présents sur les lieux.

■ Amirouche Lebbal

TIZI OUZOU

LA CRMA partie prenante dans le recensement agricole



La Caisse régionale de la mutualité agricole (CRMA) est partie prenante dans l'opération de recensement général agricole notamment pour son rapprochement et contact avec le monde agricole ainsi que pour le travail de sensibilisation qu'elle accomplit quotidiennement. «Etant partenaire privilégié du monde agricole, notre caisse est partie prenante dans le recensement que vient de lancer le ministère de l'Agriculture et du Développement rural», dira Madjid Hamdad, directeur régional de la caisse régionale de la mutualité agricole. En effet, pour lui, «il est important d'accompagner et de soutenir cette opération à l'effet de sensibiliser le monde agricole quant à la nécessité de contracter une assurance», souligne le même responsable. Il soutient que «de par les changements climatiques enregistrés ces dernières années, aucun agriculteur n'est à l'abri de dégâts mettant souvent en péril tout une vie de labeur.

D'où notre appel à souscrire à une assurance». Ce responsable illustre son propos avec les épisodes climatiques de l'année dernière «où tous les exploitants ayant souscrit à une assurance ont vu leurs pertes remboursées par l'indemnisation qui leur a été versée en totalité et sauvé ainsi leur saison». Par ailleurs, il invite les agriculteurs à se rapprocher des 18 agences de la CRMA disséminées à travers la wilaya. Il est à rappeler que le coup d'envoi du recensement agricole dans la wilaya de Tizi Ouzou a été donné le dimanche 19 mai par le wali Djilali Doumi en marge des festivités marquant la célébration de la Journée nationale de l'étudiant. Depuis, les 363 recenseurs, 73 contrôleurs et 3 superviseurs affectés aux 20 subdivisions agricoles sont à pied d'œuvre. Une opération à laquelle prennent part pratiquement toutes les directions de wilaya qui ont mis à la disposition des recenseurs 120 véhicules pour leur déplacement. «Un parc qui sera renforcé par d'autres véhicules dès la fin des examens scolaires de fin d'année qui mobilisent une importante logistique», dira Djamel Sersoub, directeur local des services agricoles qui souligne au passage le soutien apporté par les autorités locales ainsi que les institutions professionnelles et les comités de villages qui accompagnent cette opération d'envergure.

■ Rachid Hammoutène

BEJAÏA

Plusieurs localités raccordées au réseau de gaz

La direction de distribution de l'électricité et du gaz de Bejaïa a procédé, le 19 mai, à l'occasion de la Journée nationale de l'étudiant, à la mise en service du réseau de gaz au profit de plusieurs villages. Ainsi, 457 foyers ont été raccordés au niveau des localités relevant de la commune d'Amizour, à savoir Ihayounene, Iherkan, Amayas, Aït Mana, Ilkrimen et Tala Amar. Ce projet a nécessité la réalisation d'un réseau de distribution de gaz naturel d'une longueur de 22,24 km. Quant au coût total du projet, il

s'élève à 292.180.668,00 DA. L'entreprise a procédé également au raccordement de 258 foyers au niveau de la commune d'El Kseur au profit habitants des localités Ibouedjamen, Tala Nsaboun, et Das Ouahirou pour une longueur de réseau de 16 km et un coût moyen par foyer avoisinant les 300.000,00 DA.

La direction de distribution de Bejaïa précise avoir raccordé, depuis le début de l'année jusqu'au 20 mai courant, plus de 10.300 nouveaux clients au réseau gaz na-

turel et plus de 6.700 clients en électricité, et ce, à travers les différents programmes de raccordement. Elle appelle également les clients nouvellement raccordés au réseau gaz de procéder à la réalisation de leurs installations intérieures avant de se rapprocher de l'agence commerciale où ils sont affiliés afin de s'acquitter des frais de participation pour pouvoir bénéficier de cette précieuse énergie qui améliorera leur confort quotidien.

■ O. M.

TISSEMSILT

Distribution prochaine de 1.000 logements

Un total de 1.000 logements, toutes formules confondues, seront distribués, dans la wilaya de Tissemsilt, à leurs bénéficiaires à travers plusieurs communes, durant le mois de juillet prochain, a-t-on appris du directeur de wilaya de l'Habitat, Saïd Aïssaoui. Le même responsable a précisé, lors de son intervention aux travaux de la première session de l'Assemblée populaire de la wilaya (APW), que la distribution de ces unités d'habitation est prévue à l'occasion des festivités commémoratives du 62^e anniversaire de l'indépendance et de la jeunesse. Il a rappelé, dans le même contexte, que cette collectivité locale des Hauts-Plateaux du Centre-Ouest a bénéficié, durant les trois dernières années, de programmes d'habitat, toutes formules confondues,

totalisant plus de 34.000 logements, dont plus de 700 unités ont été distribuées cette année. De son côté, le directeur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction, Mohamed Bouchrit a affirmé, lors de la même session, que la wilaya de Tissemsilt a procédé au lancement de 62 projets de rénovation urbaine inscrits au titre de la concrétisation du programme complémentaire accordé à la wilaya.

Il a précisé que ces opérations, dotées d'une enveloppe financière cumulée évaluée à 1.000 millions de dinars, ont été mises en œuvre à travers les 22 communes de la wilaya, ajoutant qu'elles portent sur le renforcement des réseaux d'éclairage public, et l'aménagement des espaces verts et des trottoirs.



TÉBESSA

Des structures sanitaires dotées de scanners



Cinq équipements de scanner ont été acquis, récemment, au profit de plusieurs établissements hospitaliers de la wilaya de Tébessa, a révélé, lundi dernier le wali, Saïd Khelil. Supervisant au siège de la wilaya la remise d'un équipement scanner au profit de l'hôpital El Aouinet, le même responsable a fait état de l'acquisition, sur fonds de wilaya, de 5 équipements scanner dont la distribution a commencé le début de l'année en cours pour être mis en exploitation avant la fin du premier semestre. L'hôpital de Bir El Ater avait bénéficié, depuis environ 3 mois, de l'entrée en service de cet important équipement (scanner), alors qu'il a été procédé, au début de la semaine en cours, à une opération de montage d'un équipement similaire à l'hôpital El Oglia en plus de celui de l'hôpital El Aouinet réceptionné lundi dernier, en attendant l'octroi, dans les prochains jours, de 2 scanners pour les hôpitaux d'El Ouenza et Chéria, a pré-

cisé le même responsable. L'opération de l'octroi de ces équipements vise à améliorer les conditions de prise en charge médicale des citoyens et leur éviter les déplacements vers les wilayas limitrophes et les frais déboursés, selon le même responsable qui a fait état de la mobilisation de budgets supplémentaires sur fonds de wilaya au titre de l'exercice de l'année prochaine pour l'acquisition de 5 autres scanners devant être remis au profit d'autres établissements de santé. Le même responsable a annoncé le recrutement, durant l'année en cours, d'environ 130 médecins généralistes et spécialistes en plus de la mise en service «dans les prochains jours» d'un hôpital de 120 lits implanté au chef-lieu de wilaya. Le wali a fait part également de l'achèvement imminent des études techniques relatives à la réalisation d'un bloc des urgences à Chéria d'une capacité atteignant les 25 lits et un hôpital de 60 lits à Negrine.

AGRESSION SIONISTE CONTRE GHAZA

MANDATS D'ARRÊT DE LA CPI CONTRE LES DIRIGEANTS DE L'OCCUPANT

Un «moment historique»
pour la justice internationale

LES MANDATS D'ARRÊT RÉCLAMÉS LUNDI DERNIER PAR LA COUR PÉNALE INTERNATIONALE (CPI) contre le Premier ministre de l'entité sioniste, Benjamin Netanyahu, et son ministre de la Défense, Yoav Gallant, pour des crimes de guerre et des crimes contre l'humanité commis dans la bande de Gaza constituent un «moment historique» pour la justice internationale et le droit des peuples, a indiqué hier une association de solidarité avec la Palestine.



Le 20 mai 2024 restera dans l'histoire du droit international comme le jour où la levée de l'impunité (de l'entité sioniste) a enfin pu être envisagée, un moment historique pour la justice internationale, pour la Cour pénale internationale et pour le droit des peuples», a souligné l'association France Palestine solidarité (AFPS) dans un communiqué. «Ce

jour-là, le procureur de la Cour pénale internationale Karim Khan, a requis des mandats d'arrêt internationaux pour crimes de guerre et crimes contre l'humanité à l'encontre de Benjamin Netanyahu et Yoav Gallant, son ministre de la Défense», s'est-elle félicitée, soulignant que ces responsables sionistes sont accusés d'avoir délibérément affamé et attaqué des civils et également des crimes de persécution et extermination contre la population de Gaza. L'AFPS a rappelé que, «si la Cour internationale de justice (CIJ) juge les Etats et leurs politiques, la Cour pénale internationale (CPI), instituée par le traité de

Rome, statue sur la responsabilité des personnes qui se rendent coupables de crimes de guerre, de crimes contre l'humanité ou du crime de génocide, tels que définis par le traité de Rome». Soulignant, en outre, que Karim Khan avait déclaré le 3 mai dernier que le bureau de la CPI faisait l'objet de pressions et de menaces depuis l'annonce de l'imminence de sa décision, l'Association s'est félicitée du fait que «la CPI et son procureur aient su résister à ces menaces». Toutefois, l'AFPS a dit «regretter» que Karim Khan ait omis de rappeler le contexte dans lequel ces crimes ont été commis, «le

contexte de dépossession et de nettoyage ethnique continue depuis 76 ans».

«Si les juges de la Chambre préliminaire de la CPI sont convaincus qu'il existe des motifs raisonnables de croire que ces crimes ont été commis, les mandats d'arrêt seront confirmés (et) les 124 Etats membres, y compris les nombreux Etats européens soutenant (l'entité sioniste), seraient alors dans l'obligation d'arrêter les personnes visées par ces mandats si elles se rendaient sur leur territoire», a néanmoins fait remarquer l'Association.

«D'AUTRES FAITS DEVRONT ÊTRE EXAMINÉS»

Elle a tenu à souligner que «d'autres faits devront être examinés par la CPI, en particulier les crimes commis par (l'entité sioniste) dans le territoire palestinien occupé depuis 2014 et particulièrement lors de la Grande marche du retour de mars à juin 2018, mais aussi le crime de génocide à l'encontre des responsables (sionistes) actuellement examinés par la Cour internationale de justice». «La CPI est également compétente pour les crimes commis par des ressortissants d'Etats parties et par des ressortissants d'Etats non parties sur le territoire d'un Etat par-

tie (et) cela doit pouvoir concerner des ressortissants français ou binationaux engagés dans l'armée (sioniste) à Gaza et en Cisjordanie», a également tenu à préciser l'association de solidarité avec la Palestine.

«Les atrocités commises par (l'entité sioniste) contre les prisonniers palestiniens et sa complicité active dans la violence des colons en Cisjordanie ayant causé de nombreuses morts et destructions doivent également faire l'objet d'enquêtes approfondies», ajoute l'AFPS.

Ainsi, poursuit-elle, «d'autres dirigeants (sionistes) comme Ben Gvir et Smotrich mais et plus largement les membres du cabinet de guerre devraient également faire l'objet d'enquêtes de la CPI».

Relevant, par ailleurs, que les réactions très hostiles de l'entité sioniste et des Etats-Unis à la déclaration du procureur Khan n'ont étonné personne, l'Association s'est en revanche «félicitée» de la déclaration de la France qui a dit soutenir la CPI et la lutte contre l'impunité dans toutes les situations et espère qu'«elle s'en tiendra à cette résolution qui prouve que nul n'est au-dessus du droit».

Bombardements meurtriers sur plusieurs zones de l'enclave

L'agression sioniste contre la bande de Gaza se poursuivait, hier, pour le 228^e jour, causant la mort de dizaines de Palestiniens, pour la plupart des enfants et des femmes, a rapporté l'agence de presse Wafa.

Cinq citoyens palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés à la suite d'un bombardement de l'occupation israélienne contre un groupe de citoyens dans le camp de Yabna, au centre de la ville de Rafah, dans le sud de la bande, selon la même source. L'artillerie de l'occupation a bombardé les zones orientales du quartier d'Al-Zaytoun, au sud-est de la ville de Gaza.

A Jénine, au moins sept Palestiniens, dont un médecin et un enseignant, sont tombés en martyrs et 12 autres ont été blessés, à la suite de l'agression contre la ville, a indiqué Wafa citant le ministère de la Santé. Le Croissant-Rouge palestinien a, pour sa part, indiqué qu'il y avait plusieurs élèves parmi les blessés et que l'armée de l'occupant sioniste empêche ses équipes de les atteindre.

Selon des sources sécuritaires, les forces d'occupation ont lancé un assaut contre Jénine, ce qui a provoqué le déclenchement d'affrontements concentrés à proximité du camp de la ville. À Beit Lahia, les corps de trois martyrs et plusieurs blessés ont été retrouvés à la suite d'un bombardement ayant visé une maison, selon Wafa. Dans le sud de l'enclave, un Palesti-

niens est tombé en martyr et d'autres ont été blessés à la suite d'une frappe de missile qui a visé deux maisons, à l'est de la ville de Khan Younès, ajoute la même source, relevant que plusieurs personnes sont toujours portées disparues sous les débris des deux habitations détruites.

Les navires de guerre de l'occupant sioniste ont également tiré avec des mitrailleuses vers la ville de Khan Younès, tandis que les ambulances et la Protection civile ont récupéré plusieurs blessés suite aux tirs d'un avion de combat sur un groupe de Palestiniens qui se trouvaient derrière l'enceinte de l'Association des handicapés à la frontière palestino-égyptienne, au sud de la ville de Rafah. Par ailleurs, l'aviation a mené une série de raids sur la zone nord du camp de Bureij, dans le centre de Gaza, faisant des dizaines de martyrs et de blessés, alors que son artillerie continue de bombarder diverses zones du camp de Jabaliya, au nord de l'enclave palestinienne.

Plus de dix Palestiniens sont morts, lundi dernier au soir, à la suite de violents et inhumains bombardements aériens par l'aviation sur plusieurs zones de la bande de Gaza, a indiqué tôt hier l'agence Wafa. Treize Palestiniens sont tombés en martyrs lors de raids aériens de l'aviation ayant ciblé un groupe de Palestiniens à Jabaliya al-Balad, au nord de la bande de Gaza, tandis que cinq Palestiniens sont morts



dans l'explosion d'une bombe contre la maison d'une famille à Beit Lahia, a précisé Wafa. En outre, trois Palestiniens sont tombés en martyrs et d'autres ont été blessés lors d'un raid aérien de l'occupation sioniste contre une maison dans le quartier d'Al-Tuffah, à l'est de la ville de Gaza. Les forces d'occupation sionistes ont,

également, tiré avec l'artillerie lourde contre le cinquième étage de l'hôpital Al Awda dans le camp de Jabalia, au nord de la bande de Gaza, alors qu'une fillette est tombée en martyre à l'intérieur de la crèche de l'hôpital Kamal Adwan, à Beit Lahia en raison de l'arrêt de l'alimentation en oxygène.

SAHARA OCCIDENTAL

Près de 150 engins explosifs détruits dans les territoires occupés en 2023

Près de 150 engins explosifs ont été détruits et environ 12.002 km de routes déclarées sûres dans les territoires occupés du Sahara occidental pour l'année 2023, a annoncé le service de lutte anti-mines des Nations unies (UNMAS), dans un rapport publié hier.

Tout au long de cette année (2023), l'UNMAS, une composante de la mission des Nations unies pour le référendum au Sahara occidental (Minurso), a dit avoir détruit «148 engins explosifs» et recensé «13 zones dangereuses soit 444.735 m² de terrain, ainsi que 12.002 km de routes déclarées sûres», pour faciliter les déplacements des observateurs militaires de la Minurso et d'autres membres du personnel et du matériel de la Mission.

Le rapport indique, en outre, que «32 enquêtes techniques ont été menées à l'ouest du mur (de la honte) pour aider les observateurs militaires de la Minurso à exercer leurs fonctions de surveillance et de reporting sur les violations du ces-



sez-le-feu». Le service de lutte anti-mines a, cependant, relevé, dans son rapport, «la présence avérée de mines terrestres

dans les zones immédiates autour du mur de sable», soulignant la nécessité de «soutenir la capacité nationale de lutte contre les mines» pour faire face à la menace des munitions explosives.

Pour ce faire, l'UNMAS préconise la fourniture de matériel d'orientation technique et de suivi pour renforcer les capacités du Bureau sahraoui de Coordination de l'action contre les mines, ainsi que la formation de 14 animateurs en éducation aux risques liés aux munitions explosives, qui seront déployés pour éduquer la communauté sur les dangers posés par ces dernières.

En plus d'œuvrer pour permettre l'exécution du mandat de la Minurso, l'UNMAS assure la sécurité du personnel de la mission onusienne voyageant sur les itinéraires logistiques pour approvisionner les bases de l'équipe de la Minurso et les observateurs militaires des Nations unies effectuant des patrouilles terrestres.

DÉSERTION DES CLASSES DE TERMINALE L'urgence de se pencher sur ce phénomène

LES ÉLÈVES des classes de terminale quittent les bancs des lycées dès la fin du mois d'avril pour suivre des cours particuliers payants.

Le phénomène de la désertion des classes de terminale prend de plus en plus de l'ampleur mettant ainsi en cause l'utilité de suivre les cours en classe. Interrogé à ce propos, le président du Syndicat autonome des travailleurs de l'éducation et de la formation (Satef), Boualem Amoura, a rappelé que ce mouvement est observé depuis déjà quelques années. «Il est évident et compréhensible que les élèves de terminale n'assistent pas aux cours durant les dernières semaines de mois de mai pour se consacrer aux révisions des cours. Toutefois, le problème se pose quand ils désertent les classes dès le mois d'avril, voire plus tôt», a-t-il estimé. Dans ce sillage, il a dénoncé l'intrusion de l'informel dans l'enseignement. «Les conditions douteuses et inconfortables dans lesquelles sont dispensés ces cours soulèvent souvent de nombreuses interrogations. Certains enseignants aménagent des locaux et parfois même des garages en salles de cours sans aucune norme de sécurité et d'hygiène. D'autres accueillent les candidats dans leurs salons ou un pseudo-espace transformé. Pis encore, des individus qui s'autoproclament enseignants attirent des élèves en publiant des annonces sur les réseaux sociaux», a-t-il soutenu. Selon le syndicaliste, des mesures doivent être prises pour mettre un terme à cette problématique qui remet en question l'efficacité même du système éducatif.

«Certains enseignants, qui sont pourtant payés pour dispenser le programme dans un environnement éducatif conforme, recourent aux cours payants pour engranger des sommes importantes», a-t-il déploré. Pour sa part, le président de l'Union nationale du personnel de l'éducation et de la formation (Unpef), Sadek Dziri, impute les proportions inquiétantes de ce phénomène à de multiples raisons. «Les élèves des classes d'examen désertent les établissements scolaires à cause de la surcharge des programmes et des

classes. Les élèves ne peuvent se préparer à un examen dans de telles conditions. Des classes de plus de 30 élèves et des enseignants pour la majorité manquent d'expérience», a-t-il fait remarquer.

A ce titre, le président de l'Unpef a mis en exergue «les méthodes pédagogiques». «Les élèves ne font pas assez d'exercices d'application. Par conséquent, ils choisissent, bon gré mal gré, de suivre des cours particuliers payants. En groupes ou individuellement, ils font des exercices et des corrigés de sujets de bac en utilisant les annales», a-t-il relevé. Contactée, une candidate au baccalauréat s'est exprimée à ce sujet. Hadil est en terminale sciences, dans un lycée à Bab El Oued. En pleine révision pour se préparer à son examen, elle n'assiste plus aux cours dispensés dans son lycée. «Dès le début de l'année, certains enseignants créent une page sur leurs boîtes



e-mail Messenger ou WhatsApp, où ils invitent tous leurs élèves à s'y joindre. Plus tard, ces comptes deviennent un moyen de communication pour inciter les élèves à suivre des cours de soutien chez eux. A l'approche du 3^e trimestre, ils nous font comprendre que cela ne sert à rien d'aller au lycée du moment que tous les cours

sont dispensés ailleurs et d'une manière plus efficace», confie la jeune lycéenne. Enfin, notre interlocutrice a fait savoir que les cours de soutien coûtent à mes parents plus de 20.000 DA par mois. Une somme d'argent importante qui grève ostensiblement le budget familial.

■ Karima Dehiles

LUTTE CONTRE LA FRAUDE LORS DES EXAMENS ET CONCOURS

Assurer l'égalité des chances

Les participants à une journée d'étude sur la lutte contre les crimes portant atteinte à l'intégrité des examens et concours, organisé lundi dernier par la cour de justice de Biskra, ont indiqué que «la lutte contre ce type de crime constitue une garantie à l'égalité des chances pour les candidats». Dans ce cadre, le président de la cour de Biskra, Laid Boukhobza, a indiqué que «l'intervention du législateur algérien à travers la loi 20-06 complétant et modifiant le code pénal par des articles déterminant les crimes et leurs peines permettra de limiter ces phénomènes nouveaux portant atteinte à la crédibilité de l'opération éducative et d'enseignement et criminalisant les actes affectant le bon déroulement des examens, notamment avec l'évolution des actes contraires à l'éthique qui interviennent avec l'évolution des moyens technologiques». De son côté, le procureur général près la cour de justice de Biskra, Djamel Eddine Zidani, a indiqué que «les actes de fuite, de fraude et de falsification dans les examens a imposé le renforcement de la sévérité des sanctions qui atteignent 15 ans d'emprisonnement».

insistant sur «l'importance de la sensibilisation sur le danger des manipulations affectant le déroulement normal des examens de la part des candidats ou des encadreurs de ces rendez-vous officiels, constituant une injustice envers les candidats sérieux». Dans son intervention, le procureur de la République près tribunal de Biskra, Nacir Lebrî, a présenté «les formes des crimes portant atteinte à l'intégrité des examens comme la publication des questions et les réponses des examens et concours avant, pendant et après les épreuves, la fuite et la divulgation des sujets, et l'usurpation d'identité, des actes, a-t-il ajouté qui ont nécessité d'imposer des sanctions progressives allant jusqu'à la privation de liberté, la confiscation et des amendes dans le but d'assurer la protection des examens officiels et les concours de fin de cycles». La journée d'étude organisée à l'initiative de la cour de Biskra, en collaboration avec le parquet, a été marquée par la participation de cadres du secteur de la justice, de la sécurité et de l'Éducation nationale des wilayas de Biskra et Ouled Djellal.

SÛRETÉ DE LA WILAYA D'ALGER

Quelque 25.000 comprimés psychotropes saisis

Les services de sûreté de la wilaya d'Alger ont procédé à la saisie de plus de 25.000 comprimés psychotropes et à l'arrestation d'un repris de justice dans une affaire de trafic international de drogue, a indiqué un communiqué de ces services. En effet la brigade de lutte contre le trafic illicite de drogue et de comprimés psychotropes relevant de la circonscription de la police judiciaire de Bab Ezzouar a procédé, au cours de la semaine dernière, à l'arrestation d'un individu, repris de justice, âgé de 39 ans, faisant l'objet d'un mandat d'arrêt international pour trafic international de drogue, a précisé la même source. C'est suite à des informations faisant état d'un repris de justice qui s'adonnait au trafic de psychotropes au niveau d'un quartier à Alger et après son identification, que le suspect a été arrêté en possession d'une quantité considérable de psychotropes, a ajouté la même source. La perquisition du domicile du mis en cause a permis la saisie de 25.502 comprimés psychotropes, d'un montant de 245.700.000 centimes et d'une somme en euros, ainsi qu'un véhicule de tourisme et un faux permis de conduire. Le mis en cause a été présenté devant la juridiction compétente pour détention, transport, stockage et trafic de psychotropes, faux et usage de faux et blanchiment d'argent, selon le communiqué.

STATION CLIMATIQUE DE TIKJDA

L'incivisme de visiteurs dénoncé

Une vaste campagne de nettoyage a été lancée, lundi dernier, dans la station climatique de Tikjda (nord-est de Bouira) avec la participation des différents services de la wilaya, ainsi que d'associations, de clubs environnementaux et de nombreux citoyens. La campagne, lancée par les autorités locales depuis la forêt de Slim, porte sur le nettoyage des différents coins et recoins de la station climatique de Tikjda, et vise à nettoyer les différents endroits de ce site touristique et forestier, et à lutter contre les incendies de forêt, notamment à l'approche de la saison estivale, a expliqué une responsable à la direction de l'environnement, Wissem Boussaid. Des sections des Scouts musulmans algériens

(SMA) ainsi que les services de la sûreté et de la gendarmerie nationales et autres services de la wilaya, et des dizaines de jeunes bénévoles ont participé à cette campagne qui se poursuit toujours à Tikjda. Les services communaux d'El Asnam ainsi que l'Entreprise publique industrielle et commerciale (Epic) Nadhif participent également à l'opération. La station climatique de Tikjda, culminant à plus de 1.400 mètres d'altitude, est un joyau touristique dont dispose la wilaya Bouira. Le site draine chaque hiver des milliers de touristes et visiteurs des différentes wilayas en quête de détente et de loisir. Malgré le grand nombre de campagnes de nettoyage et de sensibilisation menées par

les services de la wilaya et associations de la société civile, le site est toujours en proie à la pollution née notamment des décharges sauvages et de jets d'ordures, dont des bouteilles, des sachets en plastique, des canettes de boisson, et autres déchets qui ternissent l'image de Tikjda. L'incivisme et l'insouciance de certains visiteurs et touristes sont derrière les déchets qui se propagent dans certains endroits de la station, regrettent les services de la wilaya. En mai 2023, quinze tonnes de déchets avaient été collectées lors d'une opération nettoyage similaire menée du massif forestier s'étendant de la localité de Slim (commune de Haizer) au massif de Tikjda.

ACCIDENTS DE LA CIRCULATION

Le facteur humain, principale cause

Les accidents de la circulation sont l'une des principales causes de mortalité dans le monde. Chez nous, les accidents de la route représentent un problème majeur, avec une augmentation alarmante du nombre de décès et de blessés ainsi que des dégâts matériels considérables. Le facteur humain demeure la principale cause de ces accidents, en raison du non-respect du code de la route et de la distance de sécurité, de l'excès de vitesse, de la fatigue et du manque de concentration au volant, outre des raisons liées à l'état du véhicule ainsi qu'aux conditions climatiques. Les accidents de la circulation en Algérie n'en finissent pas d'apporter leur lot quotidien de drames, de désolation et de deuil. Rien que pour ce mois de mai, 53 personnes ont trouvé la mort et 1.594 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la route à travers le pays. Le

constat est alarmant et même dramatique. Lors de ces dernières 48 heures, 6 personnes ont trouvé la mort et 232 autres ont été blessées dans plusieurs accidents de la circulation à travers différentes régions du pays. Selon un communiqué de la Protection civile, le bilan le plus lourd a été enregistré dans la wilaya de Tlemcen, où trois personnes ont trouvé la mort et 7 autres ont été blessées dans deux accidents de la route. Le premier accident s'est produit samedi dernier au soir au niveau du village El Habalat, sur la Route nationale RN22, près de l'entrée de la ville de Sebdou, suite au dérapage d'un véhicule avant de percuter un arbre, causant la mort de deux personnes et des blessures à trois autres personnes à différents degrés de gravité. Les blessés ont été évacués à l'hôpital de Sebdou, alors que les dépouilles des deux victimes ont été

déposées au niveau de la morgue du même établissement sanitaire. Le second accident s'est produit le soir de la même journée au niveau du village Bendiaf, dans la commune de Beni Ouarsous, suite à une collision entre deux véhicules, causant la mort d'une personne âgée de 38 ans et faisant 4 blessés âgés entre 2 mois et 40 ans, à des degrés différents de gravité. Les blessés ont été évacués à l'hôpital de Remchi et la dépouille mortelle de la victime a été acheminée vers la morgue de la même structure sanitaire, a-t-on indiqué. Pour sa part, la wilaya d'Ouargla enregistre le décès de deux personnes suite à un accident de la circulation survenu lundi dernier ainsi qu'un blessé, au niveau de la Route nationale (RN-49) reliant la commune de Ain Beida, ont indiqué les services de la Protection civile. L'accident s'est produit suite au dérapage puis le reverse-

ment d'un véhicule touristique qui circulait sur cet axe routier, causant la mort sur place de deux personnes et occasionnant des blessures à une femme, selon la même source. Les corps des deux victimes ont été transportés à la morgue de l'établissement public hospitalier (EPH) Mohamed-Boudiaf d'Ouargla, alors que la personne blessée a été évacuée aux urgences médicales de la même structure de santé, a-t-on ajouté. Une enquête a été ouverte par la Gendarmerie nationale pour déterminer les circonstances de l'accident. Dans ce cadre, la Direction générale de la Sûreté nationale (DGSN) appelle les usagers de la voie publique à la prudence et au respect du code de la route, rappelant les numéros vert 1548 et de secours 17 mis à la disposition des citoyens 24h/24h pour tout signalement.

■ Hamai Kenza

SALON NATIONAL DES ÉTUDIANTS DES ARTS ET DU PATRIMOINE

L'entrepreneuriat et l'économie culturelle comme nouveaux objectifs

LA MINISTRE DE LA CULTURE ET DES ARTS, SORAYA MOULOUDJI, a inauguré hier à l'Office Riad El Feth, à Alger, la deuxième édition du Salon national des étudiants des arts et du patrimoine, inscrit sous le signe de «l'entrepreneuriat et son rôle dans dynamisation de l'économie culturelle».

L'inauguration s'est effectuée en présence du ministre de l'Économie de la connaissance, des Start-up et des Micro-entreprises, Yacine El-Mahdi Oualid, et du représentant du ministère de l'Enseignement supérieur et de la Recherche scientifique. M^{me} Mouloudji souligne que «l'organisation de ce salon traduit l'intérêt que porte notre secteur à la formation artistique». La ministre rappelle par ailleurs «la publication des nouvelles lois qui régissent les instituts supérieurs de formation artistique, ainsi que l'institution de l'institut national supérieur du cinéma, qui se veut un nouveau point de part pour une industrie cinématographique efficace». M^{me} Mouloudji a mis en avant les initiatives des institutions de formation sous tutelle de son département «qui ont ouvert aux étudiants l'accès au troisième cycle de formation, ainsi que la mise en place de laboratoires de recherche et l'unification des programmes au niveau de tous les instituts et des écoles artistiques». D'autre part, elle a affirmé que «la tenue de ce salon, traduit la volonté du secteur de la culture et des arts à mettre en œuvre les directives du président de la République qui incitent à soutenir l'entrepreneuriat et la



numérisation, comme canaux essentiels vers la création de start-up et micro-entreprises et l'encouragement des étudiants des arts à insuffler une nouvelle dynamique à l'économie nationale en général et à une économie culturelle en particulier». Pour sa part, Oualid a mis en avant la collaboration entre les deux ministères dans le but d'ouvrir de nouveaux horizons aux jeunes notamment ceux formés dans les instituts et établissements sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts. «Nous espérons, à travers la signature d'une convention entre les deux ministères, créer de nouvelles opportunités, offrir des mesures incitatives et encourager les initiatives pour passer à

une véritable approche économique des métiers des arts», a précisé le ministre, souhaitant encourager l'entrepreneuriat au sein des différents instituts du secteur de la culture et des arts. Et de rappeler que dans ce but, il y a eu la création d'incubateurs de start-up et micro-entreprises au niveau de l'École supérieure des beaux-arts d'Alger, qui permettra aux étudiants d'aller vers la création de leurs entreprises.

UNE FORMATION SPÉCIALE

«Nous sommes en phase également de créer des centres de soutien à l'entrepreneuriat au niveau de tous les instituts nationaux, pour prodiguer aux étudiants une formation, comme

nous allons procéder à partir d'aujourd'hui, par le biais de cette convention, à l'inscription de 24 nouvelles activités du secteur de la culture et des arts dans la nomenclature de l'entrepreneur», a précisé Oualid. Aussi, il est question de mettre en place des formules de financement au niveau des instances de la tutelle, chargées du financement des start-up et micro-entreprises. Les deux ministres ont ensuite procédé à la signature de la convention sus-citée, avant d'assister à la journée d'étude sur «la mise en valeur de l'entrepreneuriat au sein des établissements de formation sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts».

La rencontre, animée par des universitaires, spécialistes en économie, en start-up et micro-entreprise, ainsi que par des jeunes entrepreneurs, a porté sur la micro-entreprise, les modalités de sa création et le développement des projets de start-up. Il a été aussi question de la création de micro-entreprises et start-up dans le domaine des arts et de la culture et des modalités de leur financement.

Le salon, qui se prolonge jusqu'au 23 mai, regroupe les instituts et écoles de formation artistique, sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts tels l'Institut national supérieur de musique (INSM), l'Institut supérieur des métiers des arts du spectacle et de l'audiovisuel (ISMAS), l'École nationale supérieure de conservation et de restauration des biens culturels, l'École supérieure des beaux-arts ainsi que les écoles régionales de formation musicale et des beaux arts. Des expositions montrent les réalisations des étudiants des différents établissements ainsi que des aperçus sur les formations dispensées au niveau des instituts et écoles sous tutelle du ministère de la Culture et des Arts.

■ Hakim Metref

FESTIVAL NATIONAL DE LA LITTÉRATURE ET DU CINÉMA FÉMININS

Coup d'envoi demain de la 7^e édition

La septième édition du Festival national de la littérature et du cinéma féminins débutera demain et se poursuivra jusqu'au 26 mai prochain à Saïda, sous le slogan «Littérature et cinéma dans un autre angle», apprend l'APS du commissaire de cette manifestation culturelle. Le commissaire du Festival, Karim Belkacem

Moulay, a déclaré que le programme de ces festivités, qui porte le nom de l'artiste comédienne Bahja Rachedi, propose plusieurs activités littéraires, cinématographiques et intellectuelles, indiquant que l'Etat frère de Palestine sera l'invité d'honneur de cette manifestation. Le public sera à l'occasion au rendez-vous avec les séances littéraires et intellectuelles à la Maison de la culture et des arts Mustapha-Khalef, animées par des écrivaines et romancières algériennes telles que Kaouther Adimi, Linda Chouiten, Fadila Bahlil, Kouidri Iman et Asma Zitouni. Les soirées du Festival seront consacrées à des projections de films dans la salle de cinéma Dounia Zad, parmi les films proposés «Ben M'hidi», du réalisateur Bachir Draïss, «Frantz Fanon» du réalisateur Abdenour Zahzah et «Dounia» de la réalisatrice Rim Laredj, en plus de la projection, en première en Algérie, du film Palestinien «Farha» de la réalisatrice Darine Salam, a-t-on souligné. Cette manifestation, organisée sous l'égide du ministère de la Culture et des Arts, verra également la projection de nombreux courts métrages à la maison de la culture et des arts qui seront en compétition pour le prix «El Kholhal Eddahabi» du meilleur court métrage et du meilleur rôle féminin, parmi lesquels «L'exécution» du réalisateur Youcef Mahsas et «Desert Rose» du réalisateur Oussama Benhassine et «Ministre des ténèbres» du réalisateur Ahmed Riadh, «Laâlam» (le drapeau) du réalisateur Ahmed Aggoun et «L'inconnu» du réalisateur Ahmed Zitouni. Pour la première fois, le Commissariat du Festival a programmé la projection de trois courts métrages de l'association palestinienne «Shashat Women Cinema». Deux ateliers de formation seront aussi organisés au profit des jeunes amateurs de l'art cinématographique pour leur fournir les bases de l'écriture du scénario et les initier aux métiers du cinéma, le tout sous la supervision de l'artiste Haïder Benhassas et la spécialiste dans le domaine de l'écriture de scénario, Sarah Bertima.



FESTIVAL INTERNATIONAL DE MUSIQUE SYMPHONIQUE

Standing ovation pour le trio Bohémo

La cinquième soirée du Festival international de musique symphonique à l'Opéra d'Alger Boualem-Bessaih s'est déroulée lundi dernier, animée par les ensembles tchèque et italien, dans une ambiance festive qui a ravi les mélomanes présents. Dès l'entrée dans la salle, on pouvait ressentir une anticipation parmi les spectateurs, venus nombreux pour assister à cette rencontre musicale. La soirée a été ouverte par le Trio Bohémo, une formation tchèque fondée en 2019, composée du pianiste Jan Vojtek, du violoniste Matouš Pěruška et de la violoncelliste Kristina Vocetková. Leur interprétation du «Trio avec piano en Mi mineur, Op. 90 "Dumky"» de Dvořák a captivé le public dès les premières notes. Ce morceau, alternant sections méditatives et passages dansants, a été exécuté avec sensibilité et virtuosité. Les spectateurs ont été transportés par l'émotion et la finesse de l'interprétation, chaque membre du trio apportant une contribution unique à l'ensemble. La salle, pleine à craquer, était plongée dans un silence ponctué par des applaudissements et des bravos enthousiastes à la fin de chaque mouvement. Le Trio Bohémo, fort de leur reconnaissance internationale, n'a pas déçu, offrant une performance à la hauteur de leur réputation.

Le public, conquis, a montré son appréciation par des ovations debout, incitant les musiciens à offrir un bis pour clôturer leur segment. Après une courte pause, la soirée a continué avec la prestation de la World Youth Chamber Orchestra (WYCO) d'Italie. Cet ensemble, créé en 2002 par Damiano Giuranna, rassemble les meilleurs jeunes musiciens des conservatoires, universités et académies de musique des cinq continents. Sous la direction de Giuranna, l'orchestre a présenté un programme diversifié.



La première pièce, le concerto pour hautbois et cordes de A. Marcello, a mis en avant les talents individuels des musiciens, notamment le hautboïste, dont la performance a été saluée par des applaudissements.

Ensuite, les airs d'opéras de Giuseppe Verdi et Giacomo Puccini, arrangés pour orchestre à cordes, ont apporté une touche lyrique à la soirée. Chaque note semblait raconter une histoire, chaque mélodie évoquait des émotions, et le public a réagi avec intensité. La suite de danses et arias anciennes de Respighi a offert une incursion dans le répertoire baroque et classique, interprétée avec précision et grâce.

Enfin, la composition originale de Giuranna, «Med in Love», inspirée des traditions populaires méditerranéennes et italiennes, a été un point culminant de la soirée. Cette pièce, alliant modernité et tradition, a montré la diversité et la richesse du répertoire de l'orchestre. Les sonorités et les rythmes entraînants ont insufflé une énergie nouvelle dans la salle, incitant certains spectateurs à battre la mesure. L'ensemble orchestral a démontré une maîtrise technique et une capacité

à transmettre des émotions variées, touchant profondément les cœurs des spectateurs. Les musiciens, jeunes, mais talentueux, ont montré une maturité artistique digne des grands ensembles. L'ambiance dans la salle était électrique, chaque performance étant accueillie par des salves d'applaudissements et des acclamations.

Les visages rayonnants des spectateurs, les murmures admiratifs et les discussions pendant les entractes témoignaient de l'impact de cette soirée musicale. La cinquième soirée du festival a été une célébration de la musique classique, un pont culturel entre les nations, et une démonstration de la puissance unificatrice de l'art.

«Les prestations du Trio Bohémo et de la World Youth Chamber Orchestra ont non seulement mis en lumière le talent et la passion des artistes, mais nous ont également offert une expérience musicale inoubliable», se félicite un jeune étudiant du Conservatoire d'Alger. Selon lui, cette soirée, autant que les précédentes, restera gravée dans les mémoires comme un moment fort du festival et un hommage à la musique symphonique en Algérie.

■ Walid Souahi

Mots fléchés

Equilibriste	Canal	Grecque	Attrape	Champion
Tyrannies	Listes de plats	Contigu	Ville française	Sport de combat
→	↓	↓	↓	↓
Produits alimentaires				Oxygéné
Versant d'une vallée			Ancien du Pérou	↓
→			Cyclade	
Serrer étroitement			↓	
Ville des Pays-Bas				
→		Patriarche		Infinitif
		Poète italien		Division d'une pièce de théâtre
Poursuivis en justice		↓		Esprit
Métal				Conducteur de baudets
→	Révolution		Balle de service	↓
	Nombre		Idée	
Moment	↓		↓	Dépôt de fond
Dieux scandinaves				↓
→			Instrument de musique	
			Pouffé	
Massacre			↓	
Vaisseau				Voyelles
→		Pays du Moyen-Orient		

Grille Muette

	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
I										
II										
III										
IV										
V										
VI										
VII										
VIII										
IX										
X										

HORIZONTALEMENT

- I- Qui réplique aux remontrances.
- II- Industriel du livre. Personnel.
- III- Rigoureux. Courroux.
- IV- Nourrice de Dionysos. Bruit violent.
- V- Un enrhumé le fait souvent.
- VI- Baie du Japon. Anciennes monnaies d'or.
- VII- Le cavalier y met le pied. Traditions.
- VIII- Voyelle double. Ancienne langue.
- IX- Bambous. Bernée.
- X- Petits cafés.

VERTICALEMENT

- 1- Caractéristique mécanique des matériaux.
- 2- Paradis. Heureux élu. Crack.
- 3- Tournèrent sur leurs talons.
- 4- Enlève. Victoire de Napoléon. Grosse mouleure d'une voûte. Pierres d'un rempart.
- 5- Combats singuliers. Légèrement rougi.
- 6- Infinatif. Ferment fétide.
- 7- Communiquée.
- 8- Monsieur d'Angleterre. Cachés. Note.
- 9- Ecoliers. Démonstratif.

Sudoku

	1		8		3		6
9				6			8
	8		2				
4		6	1		2		
3			5			4	
5		8			7		3
2		4		7			8
	6	3	2				4
1						9	

Règle du jeu

Le sudoku est une grille de 9 cases sur 9, divisée elle-même en 9 blocs de 3 cases sur 3. Le but du jeu est de la remplir entièrement avec une série de chiffres allant de 1 à 9 de sorte que chaque ligne, chaque colonne et chaque bloc de 3X3 doivent contenir toute la série des chiffres allant de 1 à 9.

Mots codés

8	20	16	14	2	15	9	9	7	1
B					U		L		
20	17	15	22	7		7	15	1	7
	C								
1	20		7	9	20	10	17	7	12
8	1	2		7	3	20	15	12	
20	15	10	7		14		19		17
1	20	15	10	7	19	19	7		1
15	19	7		19	1	15	12	19	7
12	1		3	1	7	19		7	19
4	7	10	2	7		20	3	19	7
7	12	7		12	14	10	21	7	12

Règle du jeu
 Dans la grille ci-contre, les lettres ont été remplacées par des chiffres. Un même chiffre représentant toujours la même lettre, reconstituez les mots au fur et à mesure que certaines lettres apparaissent dans la grille. Pour commencer le jeu, trouvez le mot dont les premières lettres sont déjà indiquées dans la grille.

SOLUTIONS DU JOUR... SOLUTIONS DU JOUR...

Mots Fléchés

Equilibriste	Canal	Grecque	Attrape	Champion
Tyrannies	Listes de plats	Contigu	Ville française	Sport de combat
Produits alimentaires				Oxygéné
Versant d'une vallée			Ancien du Pérou	
Serrer étroitement			Cyclade	
Ville des Pays-Bas		Patriarche		Infinitif
Poursuivis en justice		Poète italien		Division d'une pièce de théâtre
Métal				Esprit
	Révolution		Balle de service	Conducteur de baudets
	Nombre		Idée	
Moment				Dépôt de fond
Dieux scandinaves				
			Instrument de musique	
			Pouffé	
Massacre				
Vaisseau				Voyelles
		Pays du Moyen-Orient		

Sudoku

7	1	5	9	8	4	3	2	6
9	4	2	7	3	6	5	1	8
6	8	3	2	5	1	4	9	7
4	7	8	6	1	3	2	5	9
3	2	6	5	9	7	8	4	1
5	9	1	8	4	2	7	6	3
2	3	4	1	7	9	6	8	5
8	6	9	3	2	5	1	7	4
1	5	7	4	6	8	9	3	2

Mots codés

B	A	F	O	U	I	L	L	E	R
A	C	I	D	E	E	L	I	R	E
R	A	E	L	A	N	C	E	S	
B	R	U	E	P	A	I	S		
A	I	N	E	O	T	C			
R	A	I	N	E	T	T	E	R	
I	T	E	T	R	I	S	T	E	
S	R	P	R	E	T	E	T		
M	E	N	U	E	A	P	T	E	
E	S	F			S	O	N	G	E

Grille muette

1	I	R	E	P	O	N	D	E	U	S
2	E	D	I	T	E	U	R	I	L	
3	S	E	V	E	R	E	I	R	E	
4	I	N	O	V	L	A	N	V		
5	L	T	O	U	S	S	O	T	E	
6	I	S	E	R	E	C	U	S		
7	E	T	R	I	E	R	U	S		
8	N	E	E	O	I	L	C			
9	C	A	N	E	S	E	U	E		
10	E	S	T	A	M	I	N	E	F	S

LES COURSES À EL EULMA



LE CHEVAL DU JOUR
15-Hoboub du Croate

LE COUP SUR PLACÉ
14-Nedjm Elil

LE JOKER DE CHARME
8-Inajia

LE QUINTÉ SPÉCULATIF
14-15-17-8-X

LE PRONOSTIC
VÉRITÉ

14-Nedjm Lil / 15- Hoboub du Croate / 17-Ghourba / 11-Ouragon/ 1-Hatarane /
18-Goulli d'Hem / 3- Derb el Abtal / **En H. S : 14-15-17-11-X**

TURIE

HORIZONS • Mercredi 22 Mai 2024

1.100 mètres et surprises en vue

L'hippodrome Bazer-Sakhra d'El Eulma affiche un plein aux stalles ce mercredi en mettant aux prises dix-huit chevaux de 4 ans et plus pur-sang arabes, de qualité modeste. Ceci nous donne un aperçu de la valeur des coursiers engagés où l'on relèvera les deux extrêmes avec bon nombre de chevaux qui totalisent des gains de l'ordre de 40.000 DA et plus à l'image des Hataran, Inajia, Ouragon, El Areeja ainsi que Nedjm Lil et beaucoup d'autres qui possèdent des gains dont la fourchette se situe entre 17.500 et 31.500 DA et avec dix coursiers qui n'ont aucun gain dans leur escarcelle à la date de la condition de la course du jour. C'est dire si nous sommes confrontés à un véritable casse-tête où il faudra faire preuve de minutie afin de pouvoir dresser des lignes de jeu fiables qui puissent nous orienter vers les cinq bons numéros de ce pari quinté dont la combinaison gagnante risque d'être royale, car la tendance en ce meeting de printemps est dominée par les gros rapports P.M.U à la gagne, ainsi que les cagnottes à répétition où des chevaux qui ne se sont jamais placés dans une épreuve viennent à des cotes hors normes se mêler à la lutte finale au grand désespoir de nos amis turfistes qui ne savent plus à quel cheval se vouer. Aussi, si l'on prend en considération les paramètres techniques de cette épreuve, il faut reconnaître qu'il ne sera pas aisé de démêler l'écheveau de cette course assez complexe qui nécessite une analyse pointue afin de décortiquer les chances de chaque concurrent en tenant compte de la forme, de l'aptitude, du parcours et surtout de la qualité du jockey qui reste là, l'un des arguments les plus déterminants. A cet effet, il faudra encore une fois privilégier les combinaisons multiples, surtout que cette épreuve à caractère est des plus déséquilibrée et peut surprendre plus d'un au poteau d'arrivée pour tenter de décrocher la timbale. Cependant, rien n'est joué d'avance, car aucun grand favori n'émerge du lot dans ce prix Loubna, support au pari tiercé, quinté. Pour ma part, j'accorderai les faveurs du pronostic au pensionnaire de l'excellent entraîneur B. Berrah, le poulain bai de 4 ans Nedjm Elil, qui reste sur d'excellents essais sur des parcours similaires à celui du jour et qui aura l'avantage d'être piloté par son expérimenté entraîneur, qui en règle générale ne monte jamais à la légère. Pour rappel, ce pari mutuel urbain s'adresse aux chevaux de 4 ans et plus, pur-sang arabes nés et élevés en Algérie, n'ayant pas totalisé la somme de 51.000 DA en gains et places depuis le 01.10.2023 à ce jour, surcharge de 1 kg par tranche de 10.000 DA reçus en gains et places depuis la même date d'effet de la condition.

■ Y. S.



EL EULMA

SOCIÉTÉ DES COURSES HIPPIQUES ET DU PARI MUTUEL

MERCREDI 22 MAI 2024
TIERCÉ-QUARTÉ-QUINTÉ

15h30

PRIX : LOUBNA
PUR SANG ARABE N.E.E

350.000 DA • 1.100 MÈTRES

PROPRIÉTAIRES	N°	CHEVAUX	JOCKEYS	PDS	CDS	ENTRAÎNEURS	NOTRE AVIS
H. Safsaf	01	Hatarane	A. Attallah	57	02	K. Doukhi	Bien monté
H. Safsaf	02	Gourane	K. Doukhi	57	09	K. Doukhi	Barré
M. Sebti	03	Derb el Abtal	J.Y. Mouissi	56	18	A. Djebbar	La rentrée
R. Mansouri	04	Goumari	A. Hamidi	56	15	S. Attallah	Aléatoire
C. Bouden	05	Hamza Tilimcen	A. Lechehab	56	14	A. Latteli	Débute
A. Saâdoun	06	Ghadirre	Y. Loucifi	55	01	Propriétaire	Barrée
A. Ameur	07	Mourraib	O. Chebbah	55	13	O. Chebbah	Méfiance
A. Khodja	08	Inajia	J.C. Chaâbane	54	17	Propriétaire	Le joker
M. Sellami	09	Hazem d'Hem	B. Tarchag	54	11	Propriétaire	Pas évident
B. Bensfia	10	Fanique	S. Benyettou	54	12	Propriétaire	Trouble-fête
N. Meguelati	11	Ouragon (o)	M. Aïda	54	03	Propriétaire	En bon rang
A. Hannachi	12	Vahissane	C. Attallah	54	10	A. Djebbar	Sa monte
M. Bendjekidel	13	El Areeja	W. Bendjekidel	54	16	Propriétaire	Spéculatif
K. Salhi	14	Nedjm Lil	B. Berrah	54	04	B. Berrah	Le favori
S.Dlih/S.Sidi Atm	15	Hoboub du Croate	D. Boubakri	52	08	S. Boualleg	Des chances
S. Aouina	16	Naime el Mels	A. Chenafi	50	07	Propriétaire	Barrée
S. Mansouri	17	Ghourba	M. Hareche	50	05	S. Attallah	Ne pas négliger
M. Metidji	18	Goulli d'Hem (o)	A.Y. Chellal	47.5	06	A. Chellal	Attention

(o) : Cheval portant une œillère

QUINTESCOPE

1-Hatarane : Il aura pour lui ses retrouvailles avec le crack jockey A. Attallah au coefficient de réussite des plus élevés dans les épreuves à caractère, car il l'a piloté victorieusement sur la même distance du jour et cela malgré ses décevants derniers essais.
2-Gourane : Ses dernières tentatives n'ont guère été concluantes, ce poulain de 4 ans qui manque visiblement de métier reste difficile à envisager à l'arrivée malgré la faible opposition en présence.
3-Derb el Abtal : Course de rentrée pour ce coursier à la qualité retenue et pour peu qu'il soit présenté avec tous ses moyens, il ne devrait pas trop forcer sur ses grandes aptitudes techniques pour venir occuper une place de choix à l'arrivée de ce lot à sa portée.
4-Goumari : Retiré à trois reprises, ce protégé de l'efficace entraîneur S. Attallah qui reprend du service après plus de 5 mois d'absence misera sur sa prédilection au parcours du jour pour venir se distinguer à belle cote à l'arrivée d'entrée.
5-Hamza Tilimcen : Course d'entrée.
6-Ghadirre : Nulle sur toute la ligne, cette pensionnaire de la très grande écurie A. Saâdoun, risque encore une fois de connaître le même sort que lors de ses décevantes dernières sorties.
7-Mourraib : Ce n'est pas un foudre de guerre, créant parfois l'exploit épisodiquement, on l'envisagera uniquement en cas de défaillance des chevaux les plus appuyés au jeu.
8-Inajia : Elle a surpris tout son beau monde à sa dernière sortie en terminant 3^e sur 1.200 mètres à Barika, alors qu'elle restait sur une longue série d'échecs, elle n'aura qu'à répéter cette valeur et sa place ne fera aucun doute à l'arrivée.

9-Hazem d'Hem : Ce poulain de 4 ans n'a pas réalisé de grandes performances, exception faite pour deux 7^{es} places sur des parcours de vitesse, ce qui peut lui permettre dans un bon jour de venir se mêler à la lutte finale à belle cote.
10-Fanique : Ce mâle alezan de 6 ans vient de terminer 7^e sur 1.200 mètres alors qu'il restait sur une longue série de mauvais résultats, néanmoins il faudra songer à l'inclure dans une longue, car le lot en présence peut nous valoir de grosses surprises à l'arrivée.
11-Ouragon : Ce mâle bai de 5 ans vient de terminer 4^e au Caroubier sur 1.000 mètres, bien placé dans cette épreuve il fera partie des meilleures chances susceptibles de venir former la bonne combinaison.
12-Vahissane : Nous retiendrons son excellente 4^e place réalisée sur un parcours à peu près similaire à celui du jour pour lui accorder du crédit pour décrocher un éventuel accessit, surtout que ses intérêts ont été confiés à l'efficace jockey C. Attallah.
13-El Areeja : Inconstante dans ses productions, il faudra néanmoins tenir compte de ses chances, car cette transfuge de Zemmouri a réalisé meilleurs performances sur des parcours de vitesse.
14-Nedjm Lil : Ce poulain perfectible vient de terminer 3^e sur 1.100 mètres, ce qui en fait un favori en puissance pour venir remporter l'épreuve du jour sous la houlette du vieux routier B. Berrah qui tient la forme.
15-Hoboub du Croate : Trois sérieux atouts plaideront en sa faveur pour qu'il termine en très bon rang à l'arrivée, voire même gravir la plus haute marche du podium: sa forme affichée, l'efficacité de son entraîneur et la qualité de D. Boubakri son partenaire du jour qui peut en tirer le meilleur dans cette épreuve complexe.
16-Naime el Mels : Totalisant autant d'échecs que d'essais, cette poulche de 4 ans qui termine à chaque sortie dans les décors est en toute logique barrée par l'ensemble des concurrents en présence.
17-Ghourba : Elle vient de terminer 4^e sur 1.200 mètres lors de son dernier essai, ce qui lui confère une chance non négligeable pour venir occuper une place de choix à l'arrivée.
18-Goulli d'Hem : Très souvent chuchotée, cette transfuge du Caroubier n'a pas répondu à l'attente de ses nombreux preneurs, cependant un sursaut d'orgueil de sa part n'est pas à écarter.

MEILLEURES CHANCES

PREMIÈRES CHANCES

14-Nedjm Lil
15- Hoboub du Croate
3- Derb el Abtal
11-Ouragon
8-Inajia
1-Hatarane
17-Ghourba

SECONDES CHANCES

18-Goulli d'Hem
13-El Areeja
4-Goumari
12-Vahissane
7-Mourraib
10-Fanique

OUTSIDERS

9-Hazem d'Hem

ABANDONNÉS

2- Gourane
6-Ghadirre
16-Naime el Mels

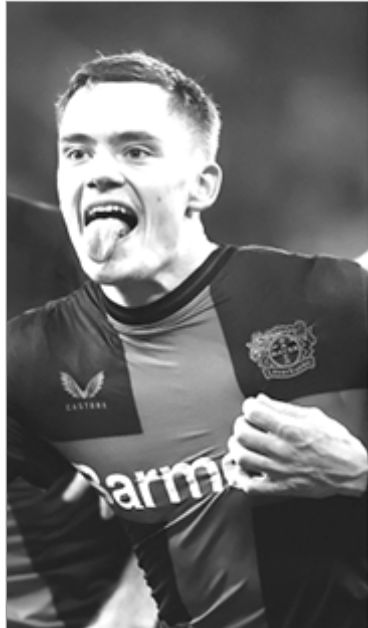
FOOTBALL

LIGUE EUROPA

Finale ce soir (20h) à Dublin : Bayer Leverkusen-Atalanta Favorable aux Allemands

LANCÉ DANS UNE SAISON HISTORIQUE, vaincu après 51 rencontres, le Bayer Leverkusen, champion d'Allemagne, fera figure de favori en finale de la Ligue Europa ce soir (20h) à Dublin face à l'Atalanta Bergame, qui court depuis 61 ans après le deuxième trophée de son histoire.

Les Allemands du Werkself (le onze de l'usine), sacrés champions d'Allemagne dès le mois d'avril, viennent de conclure samedi dernier une saison exceptionnelle en Bundesliga par un nouveau succès face à Augsburg (2-1), devenant ainsi le premier club de l'histoire en Allemagne à boucler un exercice sans la moindre défaite. Le Bayer Leverkusen, emmené par l'entraîneur espagnol Xabi Alonso et son football total, va tenter en Irlande de remporter le second titre de sa saison en Ligue Europa, où il n'a pas non plus perdu une seule rencontre, avant de se lancer vers la passe de trois, samedi prochain en finale de la coupe d'Allemagne, face à Kaiserslautern, une équipe de deuxième division. Arrivé au chevet d'une équipe moribonde en cours de saison, en octobre 2022, Xabi



Alonso a fait passer son club, habitué à s'arrêter à une marche des titres, de «Neverkusen», celui qui ne gagne jamais, à «Neverlusen», celui qui ne perd jamais. «L'objectif était d'atteindre la Ligue des champions, mais au-delà de ça, c'était de bien jouer au football et de bâtir une bonne équipe avec de bons joueurs. Je ne vais pas dire maintenant : évidemment qu'on voulait gagner la Bundesliga, ce n'était pas réaliste en août, mais après nos deux ou trois premiers

matchs, j'avais le sentiment que l'on pouvait disputer une bonne saison», a déclaré l'ancien milieu défensif du Real et du Bayern Munich avant la rencontre face à Augsburg. «On a l'occasion d'en faire encore un peu plus et de réaliser une saison historique», espérait-il alors. Encore victorieux samedi, Xabi Alonso a en outre pu faire tourner son effectif et son équipe se présente à Dublin avec confiance et une forme à son paroxysme. Malgré une saison exceptionnelle égale-

ment, c'est moins le cas du côté de l'Atalanta Bergame. En allant s'imposer à Lecce (2-0), l'équipe de Gian Piero Gasperini, son entraîneur depuis 2016, est assurée de terminer au minimum 5^e de la Serie A et a validé son billet pour la prochaine Ligue des champions pour la troisième fois de son histoire. «Se qualifier pour la Ligue des champions était notre objectif depuis le début de l'année. C'est un grand accomplissement, on va arriver à Dublin avec de la confiance», a pro-

phétisé Gasperini après la rencontre, reconnaissant tout de même que son équipe marquait le pas après un marathon de 14 matches depuis le 3 avril. «Il faut retrouver de la fraîcheur physique mais aussi mentale», a-t-il concédé.

«Nos dix derniers matches peuvent être considérés comme des matches à enjeu. Et le plus difficile à récupérer, c'est l'énergie mentale». Bergame en a un besoin impérieux : après sa défaite la semaine passée en finale de la Coupe d'Italie face à la Juventus (1-0), le club est toujours en quête du deuxième trophée de son histoire, 61 ans après le seul qu'il a remporté, la Coupe d'Italie en 1963. Malgré un parcours exceptionnel en championnat et en Ligue Europa, où elle a tour à tour éliminé le Sporting Portugal, Liverpool, favori de la compétition, et Marseille, l'Atalanta pourrait terminer la saison sans coupe à ajouter à sa modeste armoire à trophées. Leverkusen n'en a cure, ses différents succès l'ayant rendu totalement insatiable. «Dire qu'un seul de ses rendez-vous m'intéresse, ce ne serait pas la vérité», a répondu Xabi Alonso lorsqu'on lui demandait laquelle des échéances de son club lui semblait la plus importante. «L'occasion est si grande». Son club peut encore tout gagner, celui de Gian Piero Gasperini peut, lui, tout perdre.

FC BARCELONE

Un énorme problème avec Xavi

Xavi reste en place, mais c'est une situation inconfortable. Selon les dernières informations, sa continuité dépend des réalités financières. Xavi serait conscient que le président Joan Laporta a décidé de le licencier, mais il n'a pas l'intention de changer d'avis. Marca affirme que le coach catalan ne partira pas à la fin de la saison, moins d'un mois après que Laporta a dit au monde entier qu'il croyait en lui, et que son départ sera le résultat d'un licenciement. Entre-temps, Laporta continue de penser que le FC Barcelone se portera mieux sans le tacticien la saison prochaine. Le cacique continue d'éviter les demandes de rencontre de Xavi... D'autre part, Diario AS suggère que Laporta souhaite retarder la rencontre

pour gagner du temps. Le FC Barcelone n'a pas les moyens de payer Xavi et son équipe, ce qui coûterait environ 20 millions d'euros. S'ils ne trouvent pas cet argent, alors Laporta proposera que Xavi continue la saison prochaine, et même s'il ne le fait pas, financièrement la seule alternative viable est Rafael Marquez du Barca Athletic en l'état actuel des choses. Une partie du problème réside dans le non-paiement par la société Libero de sa part des studios de Barca, soit 40 millions d'euros à ce jour, mais 60 millions d'euros supplémentaires sont dus avant la fin du mois de juin. Si Barcelone ne trouve pas cet argent avant la clôture des comptes, une partie du bénéfice de l'année dernière devra être considérée comme une perte, ce qui placera le club

dans une situation économique encore plus précaire et garantira que Barcelone continuera à être soumis à des restrictions de transfert la saison prochaine. Dans le même temps, le FC Barcelone tente d'obtenir un nouveau prêt de 100 millions d'euros et un contrat de sponsoring de 1,3 milliard d'euros avec Nike, afin de couvrir ses pertes potentielles. Il semble en tout cas beaucoup plus compliqué de licencier Xavi et son équipe que de ravalier son orgueil et les nombreux millions que cela aurait signifié pour lui dire adieu, comme cela avait été prévu à l'origine. Une fois de plus, la gestion financière du club par Laporta fera l'objet d'un examen approfondi, qui continue de peser lourd, trois ans après sa prise de contrôle.



ARGENTINE

Quand Aguero réalise le rêve de Balotelli

Sergio Aguero a décidé de devenir agent pour tenter de réaliser le rêve de Mario Balotelli, en appelant le président de Boca Juniors. L'ancien international argentin a goûté au titre de champion de Premier League aux côtés de Balotelli lors de leur passage à Manchester City en 2012. Les deux hommes ont inscrit le but le plus mémorable lors de la dernière journée de cette campagne, lorsque le titre de champion d'Angleterre a été arraché aux mains de Manchester United, le grand rival. Aguero a retrouvé Balotelli lors d'un stream couvrant la soirée qui a vu City remporter un nouveau titre de Premier League en 2024, le livre des records étant réécrit par l'équipe de Pep Guardiola au cours d'une ère de domination nationale. Au cours de



cette émission, le vétéran italien a déclaré à son ancien coéquipier qu'il préférerait Boca à River : «Je préfère Boca à River. Mon rêve est de jouer à la Bombonera». Aguero a immédiatement téléphoné à Riquelme, l'entraîneur de Boca, pour lui dire : «Bonjour, Romi. Je suis en train de regarder City contre West Ham avec Mario Balotelli et je suis venu te dire que son rêve est de jouer pour Boca. La balle est donc dans ton camp. En juin, il sera agent libre ». Balotelli est actuellement sur les tablettes d'Adana Demirspor, mais son contrat en Turquie expirera cet été. A 33 ans, il pourrait se voir proposer un départ pour l'Amérique du Sud, Boca ayant montré avec Edinson Cavani qu'il était prêt à faire confiance à des buteurs chevronnés.

AL-ITTIHAD

Benzema sur le départ

Karim Benzema aurait d'énormes regrets sur la tournure que prend actuellement sa carrière. Il est dans une impasse. L'ex-Merengue regretterait ainsi d'avoir quitté le Real Madrid un an plus tôt pour rejoindre Al-Ittihad. Il aimerait d'ailleurs quitter son club saoudien actuel, selon le média espagnol Relevo. Benzema souhaiterait donc quitter Al Ittihad. Durant sa récente visite à Madrid, il aurait même partagé à son entourage sa «triste aventure» en Arabie Saoudite. Le Français est, pour rappel, sous contrat jusqu'en 2026 avec le club saoudien. Un départ est donc d'actualité. Mais pour aller où ? Le Real Madrid lui a déjà fermé la porte et ce n'est pas avec l'arrivée imminente de Kylian Mbappé que les choses vont évoluer positivement pour le natif de Bron. Un retour à l'OL a été évoqué par le passé, reste à savoir si le club rhodanien a les moyens de réaliser ce gros coup. Des formations de Premier League pourraient éventuellement miser sur le Nueve.



FOOTBALL

COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL

Saâdane désigné coordinateur général

LE COLLÈGE TECHNIQUE NATIONAL a tenu, hier, une nouvelle session, la deuxième depuis son installation en décembre 2023.

Le fait saillant de cette session est l'annonce de la nomination officielle de l'ancien entraîneur de l'équipe nationale de football, Rabah Saâdane, au poste de coordinateur général du CTN. C'est du moins ce qu'a annoncé le secrétaire général de la Fédération algérienne de football (FAF), Nadir Bouzenad, en ouverture des travaux de la deuxième session du CTN.

«La fédération, sous la conduite de son président Walid Sadi, est fortement déterminée à s'investir dans les compétences locales dont dispose le football local et ce, dans l'objec-



tif du lancement d'un vrai processus de refondation de la discipline, étape vitale pour assurer son développement durable», déclare-t-il devant

l'assistance composée notamment de directeur technique national, Ameer Mansoul, du coordinateur général, Rabah Saâdane, des sélec-

tionneurs nationaux, des chefs des départements de la DTN, des directeurs techniques régionaux et de wilaya, ainsi que de DTS de clubs professionnels. D'après le SG de la fédération, «Saâdane a l'expérience et le savoir-faire nécessaires en vue d'assurer cette coordination entre le sommet et la base du football algérien afin de matérialiser la nouvelle vision de la FAF qui a comme principal et unique objectif la redynamisation de la discipline».

La nomination de Saâdane a été saluée par l'ensemble des présents à cette session estimant mettre tout en œuvre en vue de l'aider dans sa nouvelle mission.

«Le collège technique national est un organe consultatif dont les avis et les recommandations seront pris en considération par l'instance fédérale dans la perspective de les concrétiser sur le terrain», fait savoir encore Nadir Bouzenad dont l'allocation a été faite au nom du président de la FAF.

Plusieurs dossiers devaient être

passés en revue durant cette deuxième session du CRT, qui doit réunir ses cadres une à deux fois annuellement. Les dossiers abordés ont trait, notamment à celui relatif à la suppression du championnat des réserves. Une mesure suggérée lors de la précédente réunion du bureau fédéral, mais contestée par les spécialistes et les observateurs. Le CTN devra également s'exprimer sur la proposition de révision à la hausse des licences, que la FAF voudrait porter à 35 par club à partir de l'exercice 2024/2025.

Entre autres points inscrits également à l'ordre du jour, note-t-on, l'examen et validation des différentes catégories d'âge pour la prochaine saison pour les différents niveaux et toutes les divisions, ainsi que l'examen et l'approbation des systèmes de compétition et de gestion des championnats des jeunes catégories (U12, U13, U14, U15, U16, U17 et U18).

■ K. Yamine

COUPES EUROPÉENNES 2024-2025

Une quinzaine de «Verts» concernés

Sauf changement de club lors de ce mercato estival, plusieurs internationaux algériens ont réussi à composer leur billet respectif pour une participation aux compétitions européennes la saison prochaine. Une opportunité rêvée pour ces talents de briller sous les feux des projecteurs et de captiver l'attention des recruteurs, surtout les joueurs avides de se hisser à un niveau supérieur pour évoluer dans des championnats prestigieux tels que la Premier League, la Liga, la Serie A et la Bundesliga. Ainsi, ils sont déjà une quinzaine d'Algériens prêts à en découdre dans l'une de ces compétitions, en attendant de découvrir les équipes qui s'engageront dans la nouvelle Ligue Europa Conférence. Dans la prestigieuse Ligue des champions, six joueurs algériens ont décroché leur billet pour la Ligue des champions, que ce soit par le biais des tours de qualification ou une qualification directe en phase de groupes.

D'autres joueurs pourraient également s'inviter à la kermesse de la Ligue des champions à l'image de Mohamed Amoura de la Royale Union Saint-Gilloise en concurrence avec Anderlecht et Cercle de Bruges pour le titre de champion de Belgique. Pour le moment six internationaux sont désormais concernés par ladite compétition. D'abord, Rami Bensebaïni, sociétaire du Borussia Dortmund finaliste cette saison face au Real Madrid, avec la qualification de son équipe à la Champions'League grâce à une cinquième place en Bundesliga. Le maestro de l'AC Milan et de la sélection nationale, Ismaël Bennacer, est devenu un habituel de cette compétition. Il sera encore une fois présent grâce à une seconde place en Serie A pour son équipe. De son côté, Yassine Benzia, le buteur incontournable du FK Qarabag et des Verts lors des deux dernières confrontations de la sélection

respectivement face à la Bolivie et l'Afrique du Sud, s'apprête à en découdre après une domination écrasante en championnat d'Azerbaïdjan. Aux Pays-Bas, deux Algériens fouleront également les pelouses de la Ligue des champions après la qualification du Feyenoord Rotterdam, classé deuxième de l'Eredivisie. Il s'agit de Ramiz Zerrouki au milieu et Anis Hadj Moussa en attaque, ce dernier ayant d'ores et déjà paraphé un contrat avec Feyenoord pour un transfert dès cet été. Quant à Jaouen Hadjam, sacré champion de Suisse avec les Young Boys, il est également en lice pour une participation à la C1. Enfin, Nabil Bentaleb du Lille OSC s'apprête à disputer la Ligue des champions, malgré un passage obligatoire par les tours de qualification. Le latéral gauche de Woverhampton, Rayan Aït Nouri, pourrait bénéficier d'une participation à la Ligue des champions. Cette hypothèse est tributaire d'un éventuel transfert chez l'un des mastodontes de la Premier League qui le convoitent. Plusieurs autres joueurs algériens se sont qualifiés pour la Ligue Europa, à commencer par Houssein Aouar, qui portera les couleurs de l'AS Roma, grâce à une sixième place en Serie A pour son équipe. Fares Chaïbi, lui, défendra les couleurs de l'Eintracht Francfort, également qualifié grâce à une sixième place en Bundesliga. En France, le contingent algérien le plus important évoluera en Ligue Europa, avec trois clubs concernés. L'OGC Nice, avec des joueurs tels que Hicham Boudaoui et Teddy Boulhendi, ainsi que Badredine Bouanani et Billal Brahimi, ces deux derniers devant revenir cet été de prêt à Lorient et Brest. Sans oublier l'Olympique Lyonnais de Saïd Benrahma, septième de Ligue 1, mais repêché en raison de sa finale de Coupe de France face au PSG.

■ Khaled H.

CS CONSTANTINE

Gourari motive les joueurs



Sorti de la Coupe d'Algérie par le SMCA au stade des demi-finales, le CSC n'a plus que le championnat pour sauver sa saison. Les quatre dernières journées de la Ligue 1 Mobilis s'annoncent d'ores et déjà déterminantes pour l'avenir des Sanafirs qui comme chacun le sait, visent une place sur le podium, synonyme de participation à une joute continentale la saison prochaine. Pour motiver l'équipe avant cette dernière ligne droite de l'actuel exercice (2023-2024), les responsables de l'Entreprise nationale des travaux aux puits (ENTP), actionnaire majoritaire du CSC, jouent la carte de la motivation.

D'ailleurs, le président du conseil d'administration de la SSPA/CSC, Abdelghani Gourari a convié lundi

soir les joueurs et les membres des différents staffs de l'équipe première à une réunion au siège du club à Constantine en présence du directeur sportif, Tarek Arama, où il les a encouragés et exhortés à se surpasser et donner le meilleur d'eux même en cette fin de saison afin d'atteindre l'objectif tant souhaité par le club. Le premier responsable de la formation de l'antique Cirta a même promis une forte prime au cas où l'équipe

arrive à décrocher la fameuse seconde place, qualificative pour la Ligue des champions africaine.

De leur côté, les coéquipiers du keeper, Zakaria Bouhalfaya ont tenu à rassurer leur dirigeant qu'ils allaient se surpasser pour engranger le maximum de points lors du restant du parcours en championnat et finir la saison en beauté. Malgré le dernier nul concédé at home face au CRB (1-1), on peut dire que les Clubistes gardent toutes leurs chances pour arracher cette fameuse 2^e place d'autant qu'il leur reste encore un match en retard à disputer à domicile contre l'USMA. Un succès permettrait en effet, aux Vert et Noir de chiper cette place de dauphin au CRB et prendre ainsi une belle option pour la participation à la prochaine édition de la

plus prestigieuse compétition continentale des clubs.

En attendant, les hommes d'Abdelkader Amrani qui ont bénéficié de deux jours de repos, au lendemain du match face au CRB, ont repris le chemin de l'entraînement lundi après-midi pour préparer le déplacement en terre biskrienne, prévu dimanche prochain (17h), pour le compte de la 27^e journée de la Ligue 1 Mobilis. Une rencontre où le faux-pas est interdit pour les Constantinois qui seront privés pour la circonstance, de leurs deux pièces maîtresses, à savoir le défenseur international, Mohamed Amine Madani et le capitaine, Dib Brahim. Les deux joueurs sont suspendus pour cette confrontation pour cumul de cartons.

■ Mehdi F.

CYCLISME/TOUR D'ALGÉRIE 2024

L'Algérien Nassim Saïdi vainqueur de la 24^e édition

Le coureur algérien, Nassim Saïdi, de la formation «Madar Pro Team», a remporté la 24^e édition du Tour d'Algérie cycliste 2024 (TAC-2024) dont la dixième et dernière étape, courue hier entre Annaba-Guelma-Annaba (148,5 km), a été gagnée par le Mauricien Christopher Rogier Lagane.

Christopher Rogier Lagane a franchi la ligne d'arrivée disputée au cours de la Révolution d'Annaba dans le temps de 3h34:45, devançant les deux Algériens Azzedine Lagab «Madar Pro Team» (3h34:46) et Youcef Reguigui de la formation malaisienne «Terengganu» (3h34:46).

Au classement général à l'issue de la dixième et pénultième étape, l'Algérien Nassim Saïdi de la formation «Madar Pro Team» a endossé le maillot jaune de vainqueur du TAC-2024 après avoir décroché sur le fil la première place dans le temps de 30h49m31sec, devant le Néerlandais Lars Quaadvilg (30h49m39sec) et le Mauricien Christopher Royhler Lagane (30h51m12sec). De son côté, Hamza Yacine (27 ans) a remporté le maillot vert du cycliste le plus rapide qu'il a porté en neuf étapes sur dix. La journée d'aujourd'hui verra le déroulement du Grand Prix international d'Annaba dans un circuit fermé de 1,5 km à parcourir 50 fois, et enfin le Grand Prix international d'Alger, vendredi, long de 1,620 km à parcourir 50 fois.

Inscrit au calendrier de l'Africa Tour de l'UCI, le Tour d'Algérie est régi par les règlements de la FAC et ceux de l'Union cycliste internationale. Il est placé sous le contrôle d'un commissaire de course et d'un inspecteur antidopage.

Signature d'un mémorandum d'entente dans le domaine des hydrocarbures

L'ALGÉRIE ET LA RÉPUBLIQUE DU CONGO ONT SIGNÉ, hier, un mémorandum d'entente dans le secteur des hydrocarbures, portant dynamisation de la coopération bilatérale, notamment à travers l'établissement d'investissements par Sonatrach au Congo, dans les domaines d'exploration et de services pétroliers, a indiqué un communiqué du ministère.

AÏT REGANE (TIZI OUZOU) Réinhumation des restes mortuaires de 81 chouhada



Une grande foule a assisté hier à la réinhumation des restes mortuaires de 81 chouhada, sur les 144 que compte Aït Regane, au cimetière des martyrs du village, dans la commune d'Agouni Gueghrane à Tizi Ouzou. Une

cérémonie qui a eu lieu en présence du ministre des Ayants droit, Laïd Rebiga, des autorités locales de la wilaya, des membres de l'Armée nationale populaire (ANP), des familles de chouhada, des SG de l'Onec, de l'ONM, de l'Onem, ainsi que des représentants du mouvement associatif et de la société civile. Les dépouilles, exhumées en décembre dernier, puis déposées à la polyclinique du chef-lieu de commune, ont été mises en terre à nouveau dans un mémorial qui leur a été dédié. Les cercueils ont été portés par un détachement de l'ANP et de la Protection civile. Cette cérémonie a été entamée au niveau de la cour de l'école primaire du village avec l'exposition de 10 cercueils drapés de l'emblème national, en présence des enfants des martyrs qui, pour immortaliser l'instant, portaient les portails de leurs défunts proches et reprenaient en chœur, comme la foule nombreuse, l'hymne national pendant la levée du drapeau. A cette occasion, Rebiga a salué la formidable mobilisation de la population de ce village pour faire de cet instant mémoriel, «un véritable événement national et à la hauteur des sacrifices de nos martyrs». «Cet événement nous rappelle le courage et le noble sacrifice de nos martyrs qui ont donné leur vie pour libérer le pays et permettre aux jeunes générations de jouir de liberté dans l'Algérie une et unie», a souligné le ministre. Rebiga a, par ailleurs, affirmé que «la préservation de la mémoire de nos martyrs et sa transmission aux générations actuelles et futures doit être le devoir de tous les Algériens, jaloux de leur souveraineté arrachée grâce aux sacrifices de nos valeureux chouhada».

■ Rachid Hammoutène



Le mémorandum a été signé à Brazzaville, par le ministre de l'Énergie et des Mines, Mohamed Arkab, et le ministre congolais des Hydrocarbures, Bruno Jean-Richard Itoua, en présence du ministre congolais de la Coopération internationale, de l'ambassadeur d'Algérie auprès de la République du Congo, des PDG de Sonatrach et de Sonelgaz, ainsi que de cadres des deux ministères.

Ce mémorandum porte particulièrement sur «les opportunités d'investissement de la compagnie Sonatrach dans le secteur d'exploration du pétrole et du gaz dans la République du Congo, la coopération entre Sonatrach et la Société nationale des pétroles du Congo (SNPC), notamment en matière d'aval pétrolier, ainsi que la possibilité pour la Sonatrach et ses filiales d'intervenir au Congo en matière de services pétroliers et de fourniture

d'équipements», lit-on dans le communiqué. Le mémorandum a également, pour objet, le transfert des expertises et expériences dans le développement du secteur du gaz, notamment le gaz naturel liquéfié (GNL), l'assistance technique en matière de pétrochimie, le développement, la promotion et l'utilisation du gaz de pétrole liquéfié (GPL), ainsi que dans le domaine de la réduction de l'empreinte carbone dans l'industrie des hydrocarbures.

Le mémorandum porte également sur la coopération, en vue d'élaborer le cadre juridique et réglementaire du secteur des hydrocarbures et ce qui concerne les réformes, la création et l'organisation des instances de régulation et de promotion des activités dans le secteur des hydrocarbures, outre la création d'une base de données nationale, notamment dans le domaine minier des hydrocarbures et l'élaboration des contrats-type d'exploration et

d'exploitation du pétrole. Il s'agit également des domaines liés au contrôle technique en matière d'hygiène, de sécurité et d'environnement des installations pétrolières, en sus des défis liés aux activités d'hydrocarbures dont la prévention, la protection, la surveillance, la réhabilitation et l'enquête sur les accidents industriels, la formation et le développement du capital humain dans tous les métiers liés au secteur des hydrocarbures. Une délégation congolaise se rendra «prochainement» en Algérie pour une visite de travail afin de discuter des opportunités de coopération dans le domaine de la gestion de prospection des hydrocarbures et du cadre juridique et réglementaire régissant ces activités. Arkab est en visite en République du Congo du 20 au 22 mai, dans le cadre des efforts visant à «promouvoir les relations de coopération économique au niveau des relations politiques privilégiées».

HADJ 2024 Belmehdi supervise l'installation de la commission de suivi



Le ministre des Affaires religieuses et des Wakfs, Youcef Belmehdi, a supervisé, hier à Alger, l'installation de la commission de suivi du hadj, a indiqué un communiqué du ministère. Supervisant l'installation de la commission, qui s'est déroulée au siège du ministère, M. Belmehdi a donné des instructions portant nécessité de «garantir une

permanence et de répondre à toutes les préoccupations qui seront soumises à la commission, afin de prendre en charge au mieux nos pèlerins», précise la même source. Cette commission, ajoute le communiqué, aura pour mission de «recevoir les préoccupations et les questions des citoyens relatives au hadj, à travers le numéro de téléphone et de fax suivant : 023.48.44.23 et l'adresse électronique dédiée à cet effet : hadj@marw.dz.

SALON INTERNATIONAL DE L'AUTOMOBILE D'ALGER La 20^e édition du 9 au 15 juillet

La société Algeria Exhibitions, filiale du groupe Safex, a annoncé, hier, dans un communiqué, l'organisation de la 20^e édition du Salon international de l'automobile d'Alger, du 9 au 15 juillet, au palais des expositions des Pins Maritimes, après plusieurs années d'absence. «Cet événement majeur du secteur de l'automobile est de retour aux pavillons de la Safex, après des années d'absence, et marquera également le retour des amateurs du monde de l'automobile», a indiqué la société. «Plusieurs espaces seront consacrés à l'exposition, notamment les pavillons Casbah, Ahaggar, Gourara, Union et Saoura», a ajouté la société, soulignant que cette manifestation, qui s'étalera sur 7 jours, se veut un espace commercial professionnel, avec la participation du secteur de l'automobile, représenté par les marques agréées en Algérie, outre le domaine des services et nombre de compagnies d'assurance et de banques.

FORUM ARABE DES RÉGULATEURS ÉLECTRICITÉ Appel à la création d'un marché commun

Les participants à un workshop sur «le rôle des organismes de régulation dans la réalisation de la transition énergétique dans la région arabe» ont souligné, hier à Alger, l'importance d'intensifier les efforts en vue de la création d'un «marché arabe pour l'électricité». Les participants à l'atelier, organisé en partenariat entre la Commission nationale de régulation de l'électricité et du gaz (CREG) et le Forum arabe des régulateurs électricité, ont appelé au renforcement du raccordement électrique arabe et à le regrouper en un seul marché, afin d'assurer la sécurité énergétique dans la région et la poursuite et le renforcement de la production, notamment en matière d'énergies renouvelables.

Les intervenants arabes ont salué l'expérience algérienne en matière de transition énergétique, considérant que la stratégie élaborée par le secteur de l'énergie en Algérie jusqu'en 2050, permettra le parachèvement des plans établis dans les délais impartis. «L'Algérie a réalisé un taux important en matière de production des énergies renouvelables, ce qui lui permet de s'ériger en destination appropriée pour l'accompagnement scientifique du développement du système énergétique dans plusieurs pays arabe mais aussi en plateforme à même de promouvoir l'utilisation du gaz arabe dans la production de l'énergie électrique» ont soutenu les participants.

STATION DE DESSALEMENT DE L'EAU DE MER D'ORAN La Seor reporte l'opération de maintenance

La Société de l'eau et de l'assainissement d'Oran Seor a annoncé hier que les travaux de maintenance de la station de dessalement de l'eau de mer (Sdem) de Chatt El Hilal (Aïn Temouchent), prévus entre le 21 et le 26 mai, ont été reportés. Cette opération de maintenance, qui aurait causé une coupure d'eau dans toute la partie ouest de la wilaya pour une période pouvant aller jusqu'à 10 jours, a été reportée à une date ultérieure, indique une

publication mise en ligne, hier soir sur la page officielle de la Seor, sans mentionner les raisons, ni la prochaine date de l'opération. Ces travaux de maintenance auraient provoqué une interruption de l'approvisionnement en eau potable dans toute la partie ouest de la wilaya d'Oran, notamment dans les quartiers d'Aïn El-Turck et de Boutlelis et la partie ouest de la ville d'Oran, selon la même source.



La Météo du Mercredi 22 Mai 2024

Alger 22° ■ Annaba 26° ■ Constantine 26° ■ Oran 25° ■ Ouargla 37° ■ Tamanrasset 43° ■ Tindouf 35° ■ Illizi 40°



Fadjr	03.50
Dohr	12.46
Assar	16.35
Maghreb	19.57
Ichaâ	21.33

CHANGE		
MONNAIE	ACHAT	VENTE
1 \$	134,37DA	134,39DA
1 €	143,43 DA	143,50 DA

SERVICE PUB

Tél: (023) 50 21 14 - 50 21 12 - 50 21 13
Fax: (023) 50 21 17 - 50 21 23